

L'AGRICULTURE DANS LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Anatomie d'un intérêt vital à l'heure de dérèglements climatiques, géopolitiques et sociétaux.



Auteur - Etienne LOMBARDOT, AgroParisTech et EGE
Préface - Chirstiane LAMBERT, Présidente du COPA

Avec Marie-Emilie COMPES & Clément BODIN, EGE
A partir des travaux de l'EGE du Quest'IE 2023
Sous la direction de C.HARBULOT et M.BIGOT

L'Agriculture dans la guerre économique

Anatomie d'un intérêt vital à l'heure de dérèglements climatiques, géopolitiques et sociétaux.

Table des matières

Préface - Penser une « souveraineté alimentaire » à l'échelle européenne	4
Résumé exécutif	6
Partie 1 : La nécessité de construire une grille de lecture pour l'agriculture qui est le champ de bataille d'une Guerre économique	9
A. L'agriculture française est un système complexe et singulier au coeur d'une guerre économique	9
B. L'agriculture française est vitale pour le pays, mais fragilisée par la guerre économique	11
C. L'agriculture française fait face à une multitude de défis et a besoin d'une démarche d'intelligence économique	13
D. La nécessité de constituer des grilles de lecture sur le monde agricole	14
Partie 2 : Les outils qui permettent à l'agriculture de rester un actif stratégique de la souveraineté française	16
A. Un soutien politique	16
1. La Politique Agricole Commune : une logique de puissance évanescence	16
2. Un soutien politique de plus en plus décentralisé et orienté vers une gestion durable des systèmes agricoles	17
3. Un soutien politique, parfois paradoxal, au service de la transition environnementale	18
B. Une intégration et une coopération des acteurs du monde agricole	20
1. Le rôle structurant des coopératives et des interprofessions	20
2. Les grandes entreprises dans les chaînes de valeur agricoles	22
3. Le soutien en demi-teinte à une évolution du modèle : la Farm to Fork Strategy	24
4. Les tentatives de soutien pour une redistribution plus juste de la valeur	25
C. Un fort ancrage territorial associé à une démarche d'intelligence économique	26
1. Les réseaux d'acteurs dans l'agriculture française : entre coopération et concurrence pour une intelligence territoriale efficace	26
2. Les signes d'identité de qualité et d'origine (SIQO) : protéger une agriculture traditionnelle pour lui-donner un rayonnement international	27
3. Circuits courts : émergence d'un nouveau modèle agricole à contre-courant des réseaux de distribution actuels ?	27
4. L'agriculture est au coeur d'une logique d'intelligence territoriale	28
D. Un capital réputationnel positif et envié	29
Partie 3 : Les points de fragilité structurels de l'agriculture française	31
A. Les dépendances stratégiques de la France aux intrants agricoles	31
1. Les semences agricoles	32

2. Les engrais	32
3. Les produits phytosanitaires	33
4. Les machines agricoles	33
5. Les données numériques	34
B. Les fragilités commerciales de la France dans le domaine agricole	34
1. Les dépendances stratégiques dans les importations de produits agricoles	34
2. Une fragilité liée au manque de diversification des marchés à l'export	36
C. L'agriculture française fragilisée par des jeux d'influence	37
Partie 4 : Des incohérences stratégiques qui conduisent à la déstabilisation de l'agriculture française	39
A. Déstabilisation par la réglementation française elle-même : Comment se tirer une balle dans le pied ?	39
1. La transposition des normes européennes handicape la compétitivité de l'agriculture française	39
2. Une déstabilisation sur le long terme : manque d'anticipation de l'installation de jeunes agriculteurs	40
B. Déstabilisation par d'autres acteurs européens : comment nous tirent-ils une balle dans le pied ?	41
1. Le dumping social : une arme de déstabilisation de l'agriculture française	41
2. Une perte de compétitivité structurelle depuis l'entrée des pays de l'Est dans l'UE	42
3. Manque d'investissements structurel dans la recherche agronomique française : une perte de vitesse face à d'autres acteurs européens	44
C. Déstabilisation sur le marché mondial : Comment évoluer dans une compétition commerciale de plus en plus dure ?	46
1. Une déstabilisation induite par des traités de libre-échange sans mesures miroirs	46
2. Des puissances agricoles montantes et structurellement compétitives	47
Partie 5 : Les grands enjeux de l'agriculture de demain : sombrer ou rebondir ?	49
A. Faire preuve de résilience face au changement climatique	49
B. Faire face aux enjeux énergétiques	51
C. Faire face au renouvellement générationnel et à la mutation du métier d'agriculteur	53
D. Accepter et jouer avec les règles de la Guerre économique	54
Partie 6 : L'agriculture française est singulière et ne peut pas suivre les mêmes règles de marché que d'autres secteurs économiques	56
Annexes :	57
A. La méthodologie retenue pour concevoir un exercice unique et original	57
B. Bibliographie	63

Préface - Penser une « souveraineté alimentaire » à l'échelle européenne

Le 18 juillet dernier, au Parlement européen à Strasbourg, Ursula von der Leyen, alors candidate à sa réélection, présentait son ambition agricole pour les cinq années à venir dans sa feuille de route intitulée « *Le choix de l'Europe* ». Comme on peut l'imaginer dans un tel document, chaque mot et chaque expression sont soigneusement pesés. Or, un concept – souligné en gras – a retenu l'attention de nombreux observateurs : « *Ensemble, nous montrerons que l'Europe protège sa propre souveraineté alimentaire et celles et ceux qui pourvoient aux besoins de tous.* »

Vu de France, cette référence au concept de « souveraineté alimentaire » pourrait sembler anodine, tant l'expression est courante dans les débats publics. Pourtant, à Bruxelles, cette reconnaissance officielle a été perçue comme un acte politique majeur. Parler de « souveraineté alimentaire », ou plutôt de sa traduction anglaise imparfaite « food sovereignty », n'allait pas de soi il y a encore quelques années !

Ce concept souffrait d'un double handicap qui freinait son adoption par nos voisins européens. D'une part, le terme « souveraineté » évoque inévitablement le rôle des États membres et la question sensible des compétences. Envisager une « souveraineté » alimentaire à l'échelle continentale reste une perspective effrayante pour les plus libéraux de nos partenaires ainsi que pour certains services de la Commission. D'autre part, la notion de « food sovereignty » a longtemps été comprise à Bruxelles dans un sens particulier, issu du paradigme agricole des années 1980-1990. Face à l'internationalisation des échanges et à la spécialisation mondiale des productions agricoles, la souveraineté alimentaire était perçue comme une revendication politique protectionniste, axée sur l'autosuffisance, notamment dans les pays du Sud.

Ainsi, l'émergence d'une nouvelle conception de la souveraineté alimentaire à Bruxelles est avant tout une réaction à la dépolitisation des questions agricoles et alimentaires, exacerbée par la primauté accordée au commerce international et la marginalisation des priorités stratégiques de la Commission. Les crises successives du Covid-19 et la polarisation croissante de la géopolitique mondiale, accentuée par la guerre en Ukraine, ont rapidement rendu obsolète la politique agricole alors menée par la Commission européenne.

Dans un contexte où la Russie et d'autres puissances régionales intègrent de plus en plus ouvertement l'agriculture comme un instrument de leur puissance, l'Union européenne s'est enfermée dans un double dogme : d'une part, celui des objectifs du Green Deal agricole, qui conduit inévitablement à une réduction des productions ; d'autre part, la poursuite d'une politique commerciale bilatérale prônant une concurrence de plus en plus déséquilibrée entre les exigences imposées à nos agriculteurs et le laxisme vis-à-vis des importations.

Le risque de voir une « Europe périphérique », pour reprendre l'expression de Sébastien Abis, était réel. Loin d'avoir réussi à propager l'approche Farm to Fork, notamment à travers les sommets des Nations Unies sur l'alimentation, comme cela était l'objectif affiché en 2020, la vision agricole de l'UE a été vue comme un signe de faiblesse face à des puissances régionales poursuivant des agendas différents. En conséquence, l'UE s'est retrouvée parfois en décalage par rapport à ses partenaires internationaux, ce qui renforce son sentiment d'isolement.

La reconnaissance tardive de la « souveraineté alimentaire » par les autorités européennes témoigne donc d'une volonté de reprendre le contrôle, d'intervenir et de rechercher une cohérence politique, même si les contours de cette notion restent flous. Il est d'ailleurs notable que la feuille de route de juillet d'Ursula von der Leyen évite soigneusement de préciser ce qu'elle entend par souveraineté alimentaire !

À mes yeux, une souveraineté alimentaire européenne implique avant tout une capacité stratégique de l'UE à connaître et à gérer ses dépendances sans naïveté, avec une nouvelle vision géopolitique. Au Copa, nous avons longtemps plaidé pour replacer l'agriculture, au même titre que l'énergie ou la défense, au cœur des réflexions géostratégiques et commerciales de l'UE. Cette approche se décline en trois dimensions clés : une action cohérente sur le marché intérieur pour renforcer la durabilité de nos productions et leur adéquation avec nos consommations ; la sécurisation des intrants agricoles et des biens de consommation non productibles localement ; et enfin, une politique d'exportation des denrées alimentaires produites en Europe, indispensables à la sécurité alimentaire mondiale.

Ainsi conçue, il devient évident que le bon niveau de mise en œuvre d'une politique de souveraineté alimentaire est l'Europe. Cela pourrait également constituer un cadre d'action renouvelé pour une Europe repensant son autonomie et sa puissance dans un contexte international qui se « géopolitise » de nouveau, bien loin de l'approche décroissante, relativement naïve et aujourd'hui anachronique du Farm to Fork.

Le chantier est vaste, et le virage pris par les institutions prendra du temps. Mon optimisme naturel me pousse à voir le verre à moitié plein. De nombreuses initiatives et débats actuels reconnaissent la nécessité de cette souveraineté alimentaire, qu'il s'agisse de stratégies sur les fertilisants, l'autonomie protéique, l'élevage, l'économie circulaire, la production d'agro-énergies, le développement des NGTs ou les simplifications de la PAC. Lors du prochain mandat, la Commission européenne devrait également mettre l'accent sur le renouvellement des générations et aborder sans tabou le coût des transitions demandées aux agriculteurs. Enfin, la volonté d'évaluer les impacts des politiques proposées par la Commission sur les productions et d'accroître le suivi des statistiques agricoles va dans le sens de la constitution d'une souveraineté alimentaire de fait à l'échelle européenne. On pourrait ainsi paraphraser Robert Schuman en parlant de la construction européenne : comme pour l'Europe, la création d'une souveraineté alimentaire au niveau de notre continent ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble ; elle se fera par des réalisations concrètes.

Le travail en cours à Bruxelles, notamment autour du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture et de la vision qu'Ursula von der Leyen présentera dans les cent premiers jours de son mandat sur le futur de l'agriculture et de l'alimentation, apportera plus de réponses sur l'interprétation donnée par la Commission à cette idée. Pour lui donner corps et consistance, cela devra passer par le lancement de politiques concrètes au cours du prochain mandat et, pourquoi pas, envisager le moment venu son intégration au sein d'une révision des traités, comme étant un nouvel objectif des politiques agricoles, au même titre que la notion de sécurité alimentaire présente dans l'article 39 du TUE !

Christiane Lambert
Présidente européenne du COPA

Résumé exécutif

Voir et penser l'agriculture française autrement, dans un contexte de guerre économique, est le premier pas vers l'action de défense et de promotion de ce secteur vital. Comprendre les rapports de force qui s'y jouent, ses forces et ses faiblesses, ses points de dépendances, c'est aussi reconnaître la fragilité de ce qu'elle apporte : la souveraineté alimentaire. Dans l'équation de la guerre économique, l'agriculture ne doit plus être l'inconnue; elle doit être un pilier du développement de l'économie française.

La notion de souveraineté alimentaire, écartée des considérations politiques depuis quelques décennies, a retrouvé un sens à travers une succession de crises : crise du Covid, guerre en Ukraine et plus récemment les manifestations des agriculteurs dans toute l'Europe. Il n'existe pas une définition unique¹ de la souveraineté alimentaire. Mais la plus élémentaire serait de se référer à la capacité d'un pays à décider de se donner les moyens appropriés, centrés sur ses propres capacités productives, pour nourrir sa population, quel qu'en soit le contexte. Entre autres, il peut s'agir d'un contexte de guerre économique² ou de situations de crise provoquées par des conflits géopolitiques ou des catastrophes climatiques.

Au-delà de la notion, ces ruptures successives ont redonné corps à la souveraineté alimentaire. Derrière ce concept, on découvre une réalité qui dépend de la capacité de l'agriculture à remplir sa mission. Aujourd'hui, plus que jamais, l'agriculture joue un rôle géostratégique de premier plan. Et, dans les rapports de force mondiaux, elle est un outil instrumentalisé au même titre que l'énergie, la monnaie ou l'industrie de l'armement.

Depuis 27 ans, dans la continuité du rapport Martre de 1994, l'École de Guerre Économique s'est donnée pour mission de décrypter, d'analyser et de mettre à disposition l'information utile au service de l'action. L'EGE s'attache à construire des grilles de lecture transdisciplinaires pour mettre en lumière les rapports de forces qui commandent les relations entre acteurs aux intérêts divers, conjugués ou opposés, mais toujours stratégiques pour la survie de l'organisation, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou de l'État.

Dans cette perspective, l'agriculture est un champ d'études de prédilection pour l'EGE. De ces nombreux travaux sur le sujet, il ressort que ce secteur est particulièrement complexe et exposé aux logiques de guerre économique. Les enjeux croissants en matière environnementale, socio-économique et géopolitique ne font que renforcer ce constat.

En prenant acte de la complexité des enjeux et des défis qui s'imposent à l'agriculture française, l'École de Guerre économique a souhaité proposer au monde agricole une grille de lecture doublement originale. La première originalité réside dans la démarche de l'EGE : considérant que l'agriculture est déjà un des terrains de la guerre économique, l'étude des rapports de force dans le monde agricole et les logiques d'accroissement de puissance par l'agriculture sont au cœur de l'analyse. La seconde originalité repose sur la méthode : la grille de lecture proposée est

¹ Rappelons celle donnée en 1996 par l'ONG Via Campesina à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation à Rome et fut définie comme « le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole. [...] La souveraineté alimentaire est une condition préalable d'une véritable sécurité alimentaire ».

² Christian HARBULOT, *La guerre économique au XXIe siècle*, Paris, VA éditions, mars 2024.

le fruit du travail de 210 étudiants de l'EGE, tous issus de formations différentes. La diversité des points de vue et des compétences offre ainsi une analyse unique du monde agricole, sous l'angle de l'intelligence économique.

Cette nouvelle grille de lecture prend avant tout en compte les limites intrinsèques du secteur, à savoir son enracinement spatial, intimement lié à la terre, et sa dépendance naturelle au temporel. Elle considère aussi la complexité du secteur, composé d'une grande diversité d'acteurs et bâti sur une multiplicité de filières et de productions agricoles.

La grille de lecture intègre aussi la dimension européenne. Le soutien historique de la Politique agricole commune (PAC) et la libre circulation des biens et des marchandises sur le marché européen ont façonné l'agriculture française depuis plus de 60 ans. La PAC oriente les subventions accordées et structure certaines filières afin de bénéficier dans une logique de puissance. En France, cela permet en partie aux grandes cultures de maintenir leur compétitivité sur le marché commun et à l'international. D'autres filières, construites sur des produits de très haute qualité, sont aussi en bonne santé grâce à une logique de compétitivité hors prix.

Il n'en demeure pas moins que la compétitivité de ces filières est aujourd'hui en baisse. La grille de lecture passe au crible les risques liés à la volatilité des marchés et les déstabilisations normatives qui se jouent à différentes échelles. La France soutient souvent des législations plus strictes que celles imposées par l'Union européenne, ce qui entraîne une perte de compétitivité. Dans le même temps, d'autres pays européens, très compétitifs sur les coûts et la recherche agronomique, utilisent des pratiques déloyales, comme le dumping social, pour défendre les intérêts de leur agriculture. Des déstabilisations au niveau mondial sont également visibles, avec des puissances agricoles employant des procédés particulièrement agressifs. Il semble que l'agriculture française subit la guerre économique plus qu'elle ne la pratique.

C'est donc un autre volet examiné par la grille de lecture : ses dépendances commerciales étrangères qui menacent les équilibres agricoles, comme celle liée aux importations d'intrants agricoles (engrais, machines agricoles, big data agricole émergent). Alors qu'elle était exportatrice nette de produits agricoles au niveau de l'UE il y a vingt ans, la France est désormais importatrice nette³.

Enfin, et c'est le cœur d'expertise de l'EGE, la grille de lecture met à jour les fragilités informationnelles. L'expression de contestations, de défiance voire de haine vis-à-vis du monde agricole prend de plus en plus une tournure de confrontation. Le cas récent des manifestations contre les bassines de Sainte-Soline en est un exemple. Elles divisent et fragilisent le dialogue entre les acteurs agricoles et les populations civiles. À d'autres égards, les confrontations informationnelles aboutissent à la remise en question d'évolutions technologiques et agronomiques pourtant essentielles, et touchent le cœur même de l'agriculteur. Dans un contexte d'évolutions profondes de l'art de l'information, ces phénomènes informationnels risquent de se renforcer.

³ Laurent DUPLOMB, Pierre LOUAULT et Serge MÉRILLOU, *Rapport d'information*, Commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, 2020-2021, [lien](#)

La maîtrise de l'information ne sera pas le seul enjeu pour l'agriculture dans les prochaines années. Les bouleversements climatiques, géopolitiques, sociétaux et numériques vont structurellement modifier l'agriculture. La France et l'Union européenne doivent aussi se projeter et se préparer aux défis qui s'annoncent pour maintenir un équilibre entre qualité de l'alimentation, durabilité des pratiques, renouvellement générationnel, viabilité économique et maintien d'un savoir-faire. L'enjeu est de taille, et plus que jamais, une grille de lecture qui intègre des méthodologies analytiques de l'EGE s'impose pour appréhender la complexité de l'agriculture et se projeter dans l'avenir.

Partie 1 : La nécessité de construire une grille de lecture pour l'agriculture qui est le champ de bataille d'une Guerre économique

A. L'agriculture française est un système complexe et singulier au coeur d'une guerre économique

L'agriculture est un pilier historique du développement économique de la France

En 1638, le duc de Sully, qui était le surintendant des finances d'Henri IV, rapporta que "labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France". Cette expression peut être entendue en deux sens : l'agriculture peut être la main nourricière des Français, tout comme être un élément de création de valeur et *in fine* une source de recettes publiques. Cette expression n'en est pas moins riche de sens de nos jours puisque l'agriculture continue de nourrir les Français et de participer au rééquilibrage des déficits commerciaux. Elle est en effet le troisième poste excédentaire de la balance commerciale. Plus que cela, l'agriculture française se distingue par sa diversité et sa singularité qui en font sa plus grande force. C'est une force en matière de souveraineté, tant par la qualité que par la quantité de l'alimentation produite. Elle est un vecteur de stabilité économique, sociale et territoriale. Enfin, c'est une force pour le rayonnement français, de par sa gastronomie, admirée, enviée et demandée aux quatre coins de la planète.

L'agriculture est un système singulier

La singularité de l'agriculture française s'inscrit dans une double dimension : spatiale et temporelle. Une dimension spatiale, car l'agriculteur met en valeur par son savoir-faire des territoires spécifiques et variés, allant des plaines céréalières aux vignobles en passant par les cultures tropicales des outre-mer. La seconde dimension est temporelle : l'agriculture doit respecter le cycle du vivant, soumis à des incertitudes et des risques climatiques, et est inconditionnellement marquée par une saisonnalité. Même si les progrès techniques ont permis d'atténuer cette double dimension comme l'agriculture hors-sol ou cellulaire, l'agriculture n'en est pas moins ancrée spatialement et temporellement. Ce sont deux réalités inconditionnelles auxquelles les politiques publiques et les marchés doivent s'adapter. L'inverse provoquerait une spécialisation à marche forcée de l'agriculture, dénaturante, castratrice du patrimoine agricole français et du savoir-faire des agriculteurs. Elle serait tout autant destructrice de la souveraineté alimentaire française.

Il n'existe pas une agriculture, mais des agricultures françaises

Parler d'agriculture française est trop réducteur pour englober l'ensemble des productions françaises. La France est le point de rencontre entre la mer et l'océan, les montagnes et les plaines, les plateaux et les vallées, offrant ainsi une diversité de paysages allant des polders aux

sommets alpins... Elle est méridionale et septentrionale. Elle est calcaire, argileuse, granitique et basaltique... Toutes ces caractéristiques font qu'il n'y a pas une agriculture française, mais des agricultures françaises. L'agriculture française n'est pas exclusive à la métropole : il y a aussi des systèmes agricoles dans les outre-mer. La France est donc le pays des mille fromages, des grands vins, des grandes plaines céréalières, du foie gras, mais également un pays producteur de bananes, de cannes à sucre, de rhum, de vanille ou encore de mangues. Il n'y a pas une agriculture française, mais des agricultures françaises adaptées aux territoires dans lesquels elles prennent forme et mettent en valeur un savoir-faire ancestral.

L'agriculture est un système vivant

L'agriculture n'est pas un système industriel. C'est un système vivant. L'homme, par des procédés, des techniques et des innovations, essaie d'en comprendre les tenants et aboutissants, et dans la mesure du possible essaie de le maîtriser. Mais cela reste un système vivant dans lequel demeure une part d'imprévisibilité extrêmement élevée. Les récoltes varient spatialement et temporellement. Il suffit de prendre l'exemple du vin pour s'en rendre compte : deux millésimes différents n'auront pas la même saveur, deux vins, fait de deux parcelles voisines et dans des procédés de vinifications identiques seront différents. Il y a une part d'incertitude dans le vivant. Le génie de l'agriculteur français est de sublimer cette part d'incertitude en la mettant en valeur à travers des productions de qualité et d'une grande diversité.

Le vivant est aussi quelque chose qui évolue dans un environnement et dans un écosystème. Il y a une forme d'instabilité dans les écosystèmes avec des conditions climatiques qui peuvent différer d'une année à l'autre. Il peut y avoir des épisodes de grêles ou de sécheresse qui rendent les cultures particulièrement vulnérables. L'agriculteur est certes celui qui travaille avec le système vivant et le met en valeur grâce à des productions ; mais il est extrêmement vulnérable et impuissant face aux risques climatiques. C'est quelque chose de fondamental qui fait toute la différence entre un système agricole et un système industriel.

L'agriculture française s'inscrit dans le schéma européen

Enfin, l'agriculture française s'inscrit dans un cadre européen. Depuis le Traité de Rome en 1957 et la Politique agricole commune (PAC) en 1962, l'agriculture française se structure en partie au niveau européen. Première bénéficiaire de la PAC (9,5 milliards d'euros en 2022), la France en est aussi l'une des premières contributrices, aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie. Entre autres, grâce à la PAC, la France demeure le premier producteur agricole de l'Union européenne. En contribuant à la puissance agricole française, l'Union européenne participe elle-même à sa puissance agricole.

L'agriculture française se structure également autour du droit européen de la concurrence, qui entre en contradiction avec la PAC. La conciliation difficile entre le droit de la concurrence et la PAC réside dans l'impossibilité, pour la plupart des producteurs agricoles, de fixer un prix commun. Cette impossibilité est justifiée par l'article 101 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), car cela fausserait la concurrence. Cela n'est pas sans conséquence sur l'agriculture française et le marché agricole. Ce dernier est asymétrique : faute d'un pouvoir de

négociation suffisant, les agriculteurs sont “preneurs de prix” face aux centrales d’achat. Plus la différence de coût de production est élevée entre la France et les autres pays européens, moins l’agriculteur sera compétitif et moins il pourra entrer dans ses frais ^{4 5}.

L’agriculture française évolue sur le terrain de la guerre économique

Au-delà de tous les constats sur lesquelles l’EGE s’est appuyée pour construire une grille de lecture, il convient surtout et avant tout, de montrer que l’agriculture est coeur d’une guerre économique. Cette guerre économique se manifeste par une compétition féroce entre les pays pour dominer les marchés agricoles mondiaux, influencer les normes de production et maximiser les avantages économiques tirés de leurs ressources agricoles. En d’autres termes, il s’agit d’un accroissement de puissance par l’agriculture.

Les subventions massives, les régulations strictes et les politiques commerciales protectionnistes sont des armes couramment utilisées dans le cadre d’une guerre économique. Par exemple, les négociations commerciales internationales, comme celles menées au sein de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) ou dans le cadre de traités bilatéraux et multilatéraux, sont souvent des terrains de conflit où chaque pays cherche à protéger ses intérêts agricoles tout en pénétrant de nouveaux marchés. Il ne va pas sans dire que derrière le soutien à l’Ukraine de cache des logiques de guerre économique.

Par ailleurs, la course à l’innovation technologique, avec l’adoption de nouvelles techniques agricoles, numériques et biotechnologiques, est un autre aspect de cette guerre économique. Les pays investissent massivement dans la recherche et le développement pour améliorer la productivité agricole et garantir la sécurité alimentaire, tout en réduisant leur dépendance vis-à-vis des importations. Dans ce contexte, la France, avec ses produits agricoles de qualité protégés par des labels comme l’AOP et l’IGP, doit constamment défendre sa position face à des concurrents qui bénéficient parfois de coûts de production beaucoup plus bas grâce à des réglementations moins strictes ou à des conditions climatiques plus favorables. Cette lutte pour la suprématie agricole est également influencée par des facteurs géopolitiques, où l’agriculture devient un outil de diplomatie économique et de pouvoir soft power.

Ainsi, l’agriculture française n’est pas seulement une activité économique et un architecte territorial et sociétal de la France ; elle est un champ de bataille où se jouent des enjeux vitaux, nécessitant une vigilance constante et une adaptation permanente aux dynamiques globales.

B. L’agriculture française est vitale pour le pays, mais fragilisée par la guerre économique

L’agriculture française est absolument vitale pour la France et sa population. La crise du Covid et la guerre en Ukraine ont montré que l’agriculture jouait un rôle géostratégique de premier plan.

⁴ Droit de la concurrence et secteur agricole, DGCCRF, Juillet 2020, [lien](#)

⁵ Hélène COURADE, *Le droit de la concurrence appliqué au secteur agricole : le cadre d’intervention des organisations économiques agricoles*, HAL Thèses, octobre 2019, [lien](#)

Elle est un outil instrumentalisé dans les rapports de force mondiaux au même titre que l'énergie, la monnaie ou l'industrie de l'armement. De fait, dans un contexte international en forte tension, elle doit avant toute chose répondre à des objectifs de santé publique, de transition environnementale, de rayonnement culturel et de souveraineté alimentaire. Il n'existe pas une définition unique⁶ de la souveraineté alimentaire. Mais la plus élémentaire serait de rappeler la légitimité d'un pays à décider de se donner les moyens appropriés centrés sur ses propres capacités productives dans le but de nourrir sa population, quel qu'en soit le contexte. Entre autres, il peut s'agir d'un contexte de guerre économique⁷ ainsi que des situations de crise provoquées par des conflits d'ordre géopolitique ou des catastrophes climatiques. Mais cette politique qui relève du bon sens élémentaire n'existe ni en France ni dans l'Union européenne, pour l'instant.

À ce titre, l'agriculture française ne peut être dissociée de son évolution dans un marché européen. Toutefois, la France se trouve confrontée à des logiques de marché et à une concurrence déloyale qui déstabilisent les fondements économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture. Elle ne peut pas se laisser entraîner dans une logique de marché et de mise en concurrence avec des systèmes de production qui sont structurellement différents des siens. L'État et les marchés doivent reconnaître la singularité de l'agriculture et s'adapter aux spécificités du monde agricole français. Il en va de la souveraineté alimentaire de la France !

Force est de constater que le système agricole français accuse d'un manque structurel de compétitivité face à d'autres pays européens et des puissances agricoles émergentes particulièrement agressives par les pratiques qu'elles utilisent. En réponse au manque de compétitivité, la France a fait le choix de se spécialiser et de faire monter en gamme ses productions agricoles dans les années 2000. L'objectif visait à placer l'agriculture française dans un cadre de compétitivité hors prix⁸. Victimes collatérales de cette tactique, les productions coeur de gamme, qui sont le substrat de la souveraineté alimentaire française, ont été fortement impactées. La France, qui était il y a vingt ans exportatrice nette vis-à-vis de ses pairs européens, est désormais importatrice nette⁹. C'est une situation paradoxale et insoutenable pour la première puissance agricole de l'UE.

L'avenir est aussi ce qui caractérise l'agriculture. D'ailleurs, l'UE a fait le choix de se tourner vers l'avenir en engageant l'agriculture dans une transition environnementale. Plus que jamais, une gestion durable des ressources s'impose pour préserver la qualité et la fertilité des sols dans un temps long, et réduire nos dépendances à des intrants agricoles qui sont majoritairement importés. Mais construire l'agriculture de demain ne peut se faire que si les nouvelles générations sont impliquées et deviennent actrices des changements. Pour cela, encore faut-il les aider à s'installer, à reprendre les exploitations et à adapter la diversité des agricultures françaises aux enjeux climatiques. La souveraineté agricole française en est tributaire.

⁶ Rappelons celle donnée en 1996 par l'ONG Via Campesina à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation à Rome et fut définie comme « le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole. [...] La souveraineté alimentaire est une condition préalable d'une véritable sécurité alimentaire ».

⁷ Christian HARBULOT, *La guerre économique au XXIe siècle*, Paris, VA éditions, mars 2024.

⁸ Laurent DUPLOMB, Pierre LOUVAULT et Serge MÉRILLOU, *Rapport d'information*, Commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, 2020-2021, [lien](#)

⁹ *ibid*

La France possède un trésor entre les mains, un trésor qui est protégé et mis en valeur par le génie des agriculteurs français. Ils sont les architectes de nos paysages, les jardiniers de nos campagnes, la corne d'abondance de la France. Quelles raisons justifieraient d'affaiblir, si ce n'est de détruire notre patrimoine, notre savoir-faire et nos ressources dans un contexte de guerre économique ?

C. L'agriculture française fait face à une multitude de défis et a besoin d'une démarche d'intelligence économique ¹⁰

L'agriculture se confronte au défi majeur de la transition environnementale. Les conditions climatiques, qui influencent fortement la composition des sols, nécessitent une adaptation des systèmes agricoles à la sécheresse, à l'augmentation des températures, aux variations de l'humidité et à la salinisation des sols. Bien que la recherche agronomique, notamment à l'INRAE, apporte des solutions, les pratiques agricoles devront évoluer pour répondre aux nouvelles conditions pédoclimatiques. Par ailleurs, le changement climatique pourrait perturber la production de produits de qualité, dont certains sont protégés par des labels AOP ou IGP, affectant ainsi les tissus socio-économiques locaux. Relativement aux stratégies européennes pour le climat, les systèmes logistiques et de distribution vont devoir aussi évoluer : le local est au cœur des stratégies, mais contraste avec l'organisation actuelle. Cette transition environnementale et logistique des systèmes agricoles devra maintenir un niveau de qualité élevée dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Un autre défi majeur est le renouvellement des agriculteurs. Dans les dix prochaines années, 50 % des agriculteurs atteindront l'âge de la retraite. Une anticipation structurée et opérationnelle est donc nécessaire pour maintenir les capacités productives de la France. Les jeunes agriculteurs rencontrent des obstacles, notamment pour l'acquisition de terres, et la profession doit offrir une rémunération adéquate pour assurer le renouvellement générationnel. Cette barrière à l'installation est renforcée par l'inflation. Les coûts d'exploitation, incluant les engrais et l'énergie, augmentent sans que les prix de vente des récoltes suivent proportionnellement. La montée des taux d'intérêt rend également la faisabilité des investissements nécessaires plus difficiles. Il est essentiel de trouver des solutions pour maintenir la compétitivité du secteur.

Par ailleurs, l'agriculture française évolue dans le cadre du marché commun européen, avec des compétences partagées entre la France et l'UE. Les politiques agricoles, décidées à Bruxelles, mettent la compétitivité de la France à l'épreuve face à la concurrence des pays d'Europe de l'Est, entraînant une délocalisation de la production de milieu de gamme. La France, axée sur des productions de haute qualité, n'hésite pas à adopter une législation plus stricte que celle d'autres États membres en surtransposant des textes de droit européen. Toutefois, elle ne peut pas adopter de mesures protectionnistes¹¹, limitant ainsi les moyens de défendre sa souveraineté

¹⁰ L'intelligence économique est un processus stratégique de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information, visant à anticiper les évolutions du marché, identifier les opportunités et les menaces, et soutenir la prise de décision pour améliorer la compétitivité et la performance d'un acteur ou d'une entité.

¹¹ Il est possible d'appliquer des mesures de sauvegarde dans le but de soutenir une filière qui serait menacée, mais dans les faits, la procédure est compliquée à enclencher. Un membre de l'OMC peut

alimentaire. Ceci est d'autant plus problématique dans le cadre de traités de libre-échange qui permettent à des pays, comme l'Ukraine ou les pays du Mercosur de pratiquer à une concurrence déloyale en utilisant des produits phytosanitaires interdits dans l'Union européenne, mais pouvant vendre leurs productions sur le marché intérieur.

Tous les défis cités précédemment sont connus et font l'objet d'études et parfois de réponses politiques. Toutefois, un des défis majeurs auxquels le monde agricole français est confronté est l'incompréhension globale des dynamiques de la guerre économique et des mécanismes de défense dans le secteur agricole.

L'asymétrie de l'information et le manque de transparence dans le monde agricole rend compliquée la compréhension des mécanismes économiques et informationnels qui sont à l'œuvre. Si l'on superpose cette première difficulté à une méconnaissance des enjeux de l'intelligence économique et des préceptes de la guerre économique, il revient que les acteurs politiques, agricoles et civils seront en difficulté pour comprendre les logiques dynamiques agricoles dans un contexte de guerre économique. Par conséquent, les prises de décision et le positionnement stratégique de ces acteurs seront difficilement à la hauteur des intérêts vitaux qui sont en jeu à l'heure des dérèglements climatiques, géopolitiques et sociétaux.

Plus que jamais, il est vital pour la France et l'agriculture française de constituer une grille de lecture. Il ne s'agit pas de répéter ce qui a déjà été dit dans des travaux précédents, mais de poser un regard différent et le plus objectif possible sur un secteur vital. Décrypter, analyser et comprendre les rapports de forces visibles et invisibles qui se jouent dans l'agriculture est absolument essentiel pour sensibiliser les acteurs du monde agricole et la population aux enjeux et à l'importance pour un pays de sécuriser et de maîtriser ses chaînes de valeur agricoles. La sensibilisation des acteurs et la pédagogie sont le commencement de toute démarche stratégique et de défense des intérêts nationaux. Elles ouvrent la voie à des pistes de réflexion ou de réponse. L'intelligence économique est le catalyseur de cette démarche.

Dans un secteur extrêmement clivé et clivant qu'est l'agriculture, prendre de la hauteur est compliqué mais indispensable. Une telle grille de lecture peut difficilement émerger du monde agricole lui-même. Le recours à une force de travail extérieure mais au contact du monde agricole semble donc justifié par la vitalité des enjeux au cœur de l'agriculture.

D. La nécessité de constituer des grilles de lecture sur le monde agricole

Le point de rencontre entre les enjeux et défis que connaît aujourd'hui le monde agricole et la démarche pédagogique de l'EGE apparaît naturellement. Le monde agricole est complexe à appréhender par sa nature, l'image qu'il renvoie et les défis qu'il doit relever. L'EGE a donc décidé, en septembre 2023, de faire travailler 210 étudiants pendant une semaine pour construire une grille de lecture de l'agriculture dans un contexte de guerre économique. Les méthodes et les outils d'intelligence économique développés par l'EGE depuis bientôt trente

temporairement restreindre les importations d'un produit si son industrie nationale subit un grave préjudice ou en est menacée par une vague d'importations massives.

ans s'appliquent tout particulièrement à l'étude des dynamiques économiques et agricoles dans un contexte de dérèglements environnementaux, géopolitiques et sociétaux. Ainsi, l'EGE souhaite mettre son expertise au service du monde agricole, des dirigeants et de la société civile en construisant une grille de lecture d'un secteur économique français vital.

La démarche de l'EGE est doublement originale. D'abord, l'EGE considère que l'agriculture est un enjeu vital pour la France et qu'une approche par une démarche d'intelligence économique est nécessaire. Ainsi, l'EGE se différencie de tous les travaux qui ont pu être faits jusqu'à présent par la nature même de la démarche. À ce titre, l'EGE étudie des dynamiques économiques, des logiques d'accroissement de puissance, des confrontations informationnelles et des rapports de force. Elle les analyse et identifie les risques et les opportunités qui y sont associés. À partir de ce travail de recherche et d'analyse, qui relève d'une démarche d'intelligence économique, l'EGE produit de la connaissance et la diffuse pour qu'elle puisse soutenir, d'un point de vue objectif, la prise de décision. L'EGE s'est auto-missionnée pour défendre les intérêts de la France, en l'espèce l'agriculture française. Mais en aucun cas, l'EGE ne prend position pour un acteur public ou privé ou un parti politique. La démarche de l'EGE est volontaire et indépendante.

La seconde originalité de la démarche est qu'elle est portée par des étudiants spécialistes en intelligence économique qui ont chacun leur domaine d'expertise. L'EGE pose un regard extérieur sur le monde agricole, ce qui est très différent de toutes les analyses qui ont pu être faites par des acteurs du secteur. C'est aussi original dans le sens où ce sont 210 étudiants de master 1 et 2, avec des profils très différents qui se sont réunis pour travailler ensemble dans l'établissement d'une grille de lecture. Aucune initiative privée ou publique, professionnelle ou académique, n'est en mesure de réunir autant d'analystes avec un regard d'une grande richesse et extérieur au monde agricole pour y construire une grille de lecture. Cette démarche est tout simplement unique.

En s'appuyant sur les constats dressés dans cette présente partie, le travail de l'EGE a permis de faire ressortir quatre axes structurants autour des questions agricoles :

- Les outils qui permettent à l'agriculture de rester un actif stratégique de la souveraineté française ;
- Des dynamiques de déstabilisation de l'agriculture qui existent à différentes échelles : nationale, européenne et mondiale
- Les chaînes de valeur qui font l'objet de nombreuses vulnérabilités qu'il convient d'identifier pour réduire les risques
- Les défis structurels des prochaines années auxquels l'agriculture fait face

Ces quatre axes identifiés constituent la structure du présent livre blanc.

Partie 2 : Les outils qui permettent à l'agriculture de rester un actif stratégique de la souveraineté française

Héritage d'une tradition agricole et d'un contexte pédoclimatique favorable, l'agriculture française est d'une richesse unique au monde. L'expression voire la sublimation de la diversité agricole s'est longtemps reflétée dans l'architecture de l'organisation et la structure du monde agricole. Bien que l'agriculture française ait fortement évolué et que certains choix politiques aient conduit à une spécialisation du modèle français, l'agriculture que nous connaissons aujourd'hui a réussi, çà et là, à maintenir une certaine forme d'authenticité. Elle s'exprime en partie par un soutien politique et se décline à travers différents outils. Notons que l'agriculture française, dans sa diversité et sa complexité, n'en demeure pas moins éloignée d'une démarche d'intelligence économique, bien au contraire. Ainsi, la France a su préserver à travers le temps et l'intégration européenne une part de son capital agricole stratégique et vital.

A. Un soutien politique

1. *La Politique Agricole Commune : une logique de puissance évanescence*

La Politique Agricole Commune (PAC) a été mise en place en 1962 dans le cadre du Traité de Rome de 1957. Les objectifs initiaux de la PAC étaient :

- d'accroître la productivité agricole,
- d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole,
- de stabiliser les marchés,
- de garantir la sécurité alimentaire
- et de permettre des prix raisonnables aux consommateurs.

Initialement, la PAC encourageait les agriculteurs à produire davantage grâce à des subventions et des prix garantis. Le but était d'augmenter la productivité et les rendements pour permettre à l'Europe de sortir de la dépendance structurelle aux importations agricoles. Cette politique de soutien des prix a cependant conduit à une récurrence de la surproduction d'année en année. Le surplus des récoltes était soit détruit, soit exporté vers des pays en développement, et vendu à un prix inférieur, ce qui engendrait des charges importantes pour le contribuable européen.

De fait, dans les années 1980, la PAC a évolué vers un système plus équilibré. En 1984, des quotas laitiers ont été introduits pour limiter la production laitière. En 1992, la réforme de la PAC, dite "Réforme MacSharry", a permis d'introduire des paiements directs aux agriculteurs. Ces aides ont principalement été prises pour compenser une perte de 30% du revenu des agriculteurs et leur permettre de rester compétitifs sur le marché international. Par ailleurs, elles ont aussi

permis la mise en jachère¹² de certaines terres et de la réduction de la production. Les objectifs d'augmentation de la production ont donc pris fin. Les excédents ont été réduits et les questions environnementales mieux intégrées.

En 2003, la réforme de la PAC, dite "Réforme Fischler", a renforcé la dimension environnementale de la politique agricole. Les paiements directs ont été découplés de la production. Ainsi, les subventions que les agriculteurs percevaient étaient données indépendamment de ce qu'ils produisaient. Cette réforme introduit également le principe du "développement rural" qui permet de soutenir le développement économique et social des zones rurales. Toutefois, ces changements d'orientation dans la politique agricole commune ont aussi été vécus par les agriculteurs comme une remise en cause de la compensation relative à la baisse des prix de 1993.

En 2013, une nouvelle réforme de la PAC a été adoptée pour la période 2014-2020 et l'a rendue plus verte et plus simple. Le principe de "paiement vert" a été introduit, et il conditionne une partie des aides directes au respect de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement. Le soutien aux jeunes agriculteurs et aux petites exploitations a aussi été renforcé.

Enfin, les négociations pour la PAC 2023-2027 ont été ouvertes fin 2021. Le budget de la PAC pour la période 2023-2027 est de 386,6 milliards d'euros au niveau européen, dont environ 78 milliards d'euros sont destinés à la France. De fait, la France est le principal bénéficiaire de la PAC car elle est aussi le principal producteur européen. Cette PAC prévoit aussi une plus grande autonomie des États quant à la distribution des aides, ce qui dénote avec des PAC précédentes très centralisées et stratégiquement orientées.

2. Un soutien politique de plus en plus décentralisé et orienté vers une gestion durable des systèmes agricoles

En France, les aides de la PAC sont divisées en deux piliers : environ 70% pour les aides directes aux agriculteurs, basées sur la surface agricole utile (favorisant les grandes exploitations), et 30% pour le développement rural, géré par les régions pour soutenir des projets économiques, sociaux et environnementaux.

La nouvelle PAC (2023-2027) met l'accent sur la répartition équitable des aides, priorisant les petites et moyennes exploitations ainsi que celles adoptant des pratiques durables. Elle introduit des éco-régimes nationaux flexibles, axés sur la biodiversité, la réduction des pesticides, la préservation des sols et la lutte contre le changement climatique. Toutefois, des différences dans les politiques de redistribution entre les États membres peuvent engendrer des concurrences déloyales.

¹² La jachère est une pratique agricole qui consiste à laisser une parcelle de terre en friche pendant une période donnée, généralement une saison ou une année, sans y cultiver de plantes ni y élever d'animaux. Cette pratique permet à la terre de se reposer et de se régénérer, améliorant ainsi sa fertilité et sa capacité à retenir l'eau. La jachère peut également favoriser la biodiversité en offrant un habitat temporaire à la faune et à la flore sauvages. Il existe différents types de jachères : la jachère simple, la jachère fleurie ou la jachère mellifère. Elles peuvent avoir des objectifs spécifiques en termes de régénération des sols, de protection de l'environnement ou de production de fourrage pour les animaux. La jachère avait été introduite en 1993 notamment pour réduire la production agricole. Elle est aujourd'hui remise en cause.

En effet, la PAC 2023 marque une évolution vers une gestion plus décentralisée et durable des systèmes agricoles, avec l'introduction des Plans Stratégiques Nationaux (PSN). Chaque État membre doit désormais élaborer sa propre stratégie PAC au niveau national, une initiative proposée par l'ancien commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan. Cela réduit les critères imposés par les règlements européens et donne aux États une plus grande marge de manœuvre.

Dans un contexte européen, la France défend le caractère intégré de la PAC, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne qui favorisent une renationalisation. La France a réussi à instaurer des taux minimaux et maximaux pour les aides agricoles et à garantir un encadrement des enveloppes financières allouées, afin de maintenir une certaine harmonisation tout en permettant une adaptation aux spécificités nationales.

Pour aller plus loin :

- [L'influence de la politique agricole commune sur la souveraineté alimentaire française \(Partie 1/3 : Présentation de la PAC\)](#)
- [L'influence de la Politique Agricole Commune sur la souveraineté alimentaire française \(Partie 2/3 : Les éléments constitutifs induisant un affaiblissement\)](#)
- [L'influence de la politique agricole commune sur la souveraineté alimentaire française \(Partie 3/3 : Le déclassement\)](#)

3. Un soutien politique, parfois paradoxal, au service de la transition environnementale

Historiquement, les filières céréalières ont été soutenues par les politiques publiques¹³. Aujourd'hui encore, les grandes cultures bénéficient d'un avantage vis-à-vis d'autres filières, mais toutes ces cultures ne sont pas destinées à l'alimentation animale ou humaine. Certaines soutiennent une montée en puissance de l'Europe sur la production d'énergies de substitution comme les biocarburants. En effet, l'UE s'engage dans une voie de décarbonation de son économie. Et pour répondre aux objectifs environnementaux que l'UE s'est fixés dans le cadre du Pacte vert, l'agriculture est mobilisée. L'agriculture ou les déchets qu'elle produit peuvent être valorisés en énergie. Toutefois, cette valorisation énergétique nécessite des investissements dans les infrastructures et des fléchages dans les productions agricoles pour avoir suffisamment d'intrants pour alimenter les infrastructures énergétiques. Cette orientation politique fait l'objet d'un soutien financier pour inciter les agriculteurs à s'engager dans cette démarche.

Par ailleurs, dans la mesure où l'énergie provenant d'une source agricole est souvent plus chère que l'énergie fossile, ces énergies bio-sourcées¹⁴ sont subventionnées pour que la demande soit.

¹³ *Enjeux et perspectives dans Les filières céréalières*, 2009, [lien](#)

¹⁴ Les énergies biosourcées, également appelées énergies renouvelables d'origine biologique, sont des énergies produites à partir de matières organiques d'origine végétale ou animale (déchets agricoles, les résidus forestiers, les algues, les huiles végétales, les déchets ménagers organiques, etc). Ces matières organiques peuvent être transformées en différentes formes d'énergie, comme le biogaz, le bioéthanol, le

Ainsi une partie des subventions ne servent plus directement la souveraineté alimentaire française et les logiques de puissance qui en découlent, mais elles servent une volonté de réduction à la dépendance aux énergies fossiles.

Exemple des cultures d'oléo-protéagineux¹⁵ :

Avec la nécessité de s'engager dans la transition environnementale, l'UE fait le choix de développer la filière des biocarburants. L'idée est de substituer une partie des carburants d'origine fossile par des carburants d'origines agricoles produits notamment à partir du colza et du tournesol. Pour rendre possible le développement de cette filière, un soutien à la production de colza, de tournesol (et de betterave) s'est imposé. De fait, à la suite des réglementations spécifiques à certaines filières comme les Renewable Energy Directive I, II et III (RED I, II et III), la production de tournesol et de colza a fortement augmenté ¹⁶. Sans un soutien structurel des politiques agricoles, la filière française des oléo-protéagineux ne connaîtrait pas le niveau de rendement qu'elle connaît aujourd'hui.

Pour aller plus loin :

→ [64 – Tournesol Colza – Souveraineté alimentaire en France](#)

Exemple de la méthanisation :

La méthanisation dans le milieu agricole consiste à valoriser les déchets organiques produits par les exploitations agricoles, tels que les effluents d'élevage, les résidus de cultures ou les déchets agroalimentaires, en les transformant en biogaz. Ce gaz peut être utilisé comme source énergétique renouvelable pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du carburant.

La méthanisation agricole a plusieurs avantages : c'est une source renouvelable locale et durable d'énergie pour les exploitations agricoles, réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité des sols en produisant du digestat riche en nutriments pouvant être utilisé comme engrais naturel.

Toutefois, la méthanisation nécessite des investissements importants en termes d'équipements. Le coût opérationnel est également élevé. La gestion de l'acceptation sociale des installations et des nuisances qu'elles peuvent engendrer représente un défi majeur.

Pour aller plus loin :

biodiesel, le biocarburant, la chaleur ou l'électricité, grâce à des procédés tels que la méthanisation, la fermentation, la gazéification, la pyrolyse ou la combustion.

¹⁵ Les oléo-protéagineux sont des plantes cultivées pour leurs graines riches en huile et en protéines. Les principales cultures oléo-protéagineuses sont le soja, le colza, le tournesol, le lin, le pois, la féverole et le lupin. Ces plantes sont utilisées pour l'alimentation animale et humaine, ainsi que pour la production d'huiles végétales et de biocarburants.

¹⁶ Il s'agit de dire que l'orientation politique suivie par le législateur peut avoir des conséquences, positives comme négatives, sur les volumes de production agricole

→ [34 – Fiche de synthèse – effluents bovins](#)

B. Une intégration et une coopération des acteurs du monde agricole

Pour que les filières puissent trouver des débouchés, elles doivent se confronter à des filières étrangères sur des marchés. Le principal déterminant des quantités vendues sur un marché est le prix. Soucieux d'optimiser leurs profits, les producteurs cherchent à vendre un maximum, à un prix optimal, tout en devançant les concurrents. Or, pour cela, le producteur doit proposer un prix inférieur aux autres producteurs ; et ainsi être compétitif. Qu'elle soit verticale ou horizontale, la structuration des filières est un facteur non négligeable de compétitivité¹⁷.

D'une part, les filières les plus structurées bénéficient d'économies d'échelle. En effet, en augmentant les quantités produites, les coûts fixes se répartissent sur un plus grand volume de produits, ce qui réduit le coût unitaire du produit fini. S'il le souhaite, le producteur peut ainsi choisir de réduire le prix de vente pour être plus compétitif en termes de prix. Dans le monde agricole, la recherche d'économies d'échelle implique simultanément deux mouvements : d'un côté la recherche et l'acquisition de nouvelles terres ; de l'autre, la spécialisation des cultures.

Enfin, la structuration de la filière permet d'avoir des retours quant à la qualité des produits et quant à leur vente. Les acteurs des filières produisent des rapports et des statistiques, qui permettent d'avoir des informations supplémentaires sur les réussites et les échecs de la filière. En ayant une meilleure connaissance de ceux-ci, ils peuvent s'organiser plus efficacement, de façon à être plus compétitifs.

1. *Le rôle structurant des coopératives et des interprofessions*

Le modèle français des coopératives agricoles est un système original qui se distingue des autres modèles coopératifs dans le monde. Il a été créé au XIXe siècle et s'est développé grâce à la volonté des agriculteurs de se regrouper pour améliorer leur pouvoir de négociation et leur accès aux marchés. Les coopératives agricoles se caractérisent par une gouvernance partagée, où chaque membre a une voix, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Les coopératives agricoles françaises sont également des entreprises à but non lucratif, ce qui signifie que les bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise ou redistribués aux membres en fonction de leur participation.

Les coopératives agricoles sont également originales dans leurs relations avec les agriculteurs. Elles offrent des services de conseil et d'accompagnement aux agriculteurs pour les aider à améliorer leur production et leur rentabilité. Elles leur fournissent également des outils et des équipements pour améliorer leur travail comme des machines agricoles ou des systèmes d'irrigation.

¹⁷ Dans les faits, les lois du marché ne sont souvent pas respectées de manière parfaite, et les marchés agricoles revêtent de particularités caractéristiques.

D'un autre côté, les interprofessions jouent un rôle structurant dans l'agriculture française en réunissant les différents acteurs d'une même filière, du producteur au distributeur, en passant par les transformateurs et les négociants. Elles ont pour mission de coordonner les actions de la filière, de promouvoir les produits et de défendre les intérêts communs de ses membres. Les interprofessions sont des structures reconnues par les pouvoirs publics et régies par la loi. Elles sont financées par des cotisations volontaires obligatoires prélevées sur les produits de la filière. Les interprofessions sont gérées par des représentants élus des différentes catégories professionnelles de la filière.

COOPÉRATIVES AGRICOLES

Acteurs de l'intelligence territoriale et de la souveraineté alimentaire française

2 100

C'est le nombre de coopératives agricoles en France. Elles ont des tailles très différentes et opèrent sur des segments d'activités extrêmement variés.



1/3

Des marques alimentaires françaises sont coopératives

200 000

salariés (filiales incluses)

+ 75 %

Des agriculteurs adhèrent à au moins une coopérative en France



104 MDS €

de chiffre d'affaires consolidé

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français

Réalisation : Olivia LUCE

Loi 1884

Création des syndicats coopératifs agricoles

1888

Laiterie de Chaillé : 1^{re} coopérative agricole française

Loi 1906

Création statut spécifique de la coopération agricole et aides financières étatiques

1935 et 1947

Élargissement de l'objet social

Loi 1960

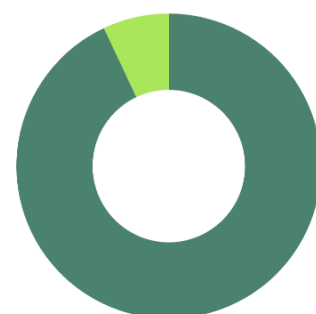
Loi d'Orientation agricole pour structurer les filières

Loi 1981

Filialisation et renforcement des fonds propres

Grandes entreprises

7%



TPE/PME
93%

Par ailleurs, les interprofessions agricoles en France sont des organisations qui regroupent les différents acteurs d'une même filière agricole. Elles réunissent donc les acteurs de la production à la transformation et à la commercialisation. Elles favorisent la concertation et la coordination entre les différents acteurs afin d'améliorer la qualité et la valorisation des produits, tout en défendant les intérêts de la filière. Les interprofessions peuvent se voir confier des missions d'intérêt général comme la gestion de crise, la recherche et l'innovation, ou la promotion des bonnes pratiques environnementales et sociales.

Les interprofessions peuvent donc être de différentes natures : Interbev regroupe les acteurs de la filière viande bovine, Inaporc pour la filière porcine, CNIEL pour la filière laitière, AIBS pour la filière betterave, intercéréales pour les filières céréales, ou encore onivin pour les filières viticoles. Ces interprofessions sont financées par des cotisations volontaires obligatoires prélevées sur les produits de la filière, et sont gérées par des représentants élus des différentes catégories professionnelles de la filière.

Exemple de la filière pomme de terre :

La structuration des filières concentre les intérêts des acteurs de la filière, et leur permet d'influencer les régulations pour être plus compétitifs. Souvent, cette concentration des intérêts des acteurs se fait au sein des syndicats et des interprofessions : ceux-ci font du lobbying auprès des pouvoirs publics pour défaire les réglementations défavorables à la filière, tout en en promouvant des plus favorables. Un exemple probant serait l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT). Présente dans les six interprofessionnelles françaises et européennes de la filière (CNIPT, GIPT, SEMAE, NEPG, COPA, CESPU), l'UNPT agit sur le marché de deux façons.

D'une part, elle veille à garantir un contexte réglementaire favorable aux acteurs de la filière, en surveillant les réglementations sur les herbicides. D'autre part, elle propose à ses cotisants un système de compensations financières face aux aléas climatiques, pour garantir un revenu aux producteurs. Par-delà ces actions auprès des pouvoirs publics, l'UNPT souhaite également redorer l'image de la pomme de terre, dont la tendance de consommation de long terme est baissière. Cela implique des actions auprès des consommateurs, afin d'ancrer la consommation de pommes de terre dans leurs habitudes. Ainsi, par ces mesures, l'UNPT cherche à rendre la pomme de terre compétitive par rapport aux autres produits agricoles.

Pour aller plus loin :

→ [62-Pomme de terre-Synthèse-Etude de cas UNPT](#)

2. Les grandes entreprises dans les chaînes de valeur agricoles

Les grandes entreprises agroalimentaires comme Lactalis, Danone, Bel ou encore le Suisse Nestlé jouent un rôle structurant dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires. Ces

groupes, grâce à différentes filiales, investissent dans les secteurs de la production laitière, la transformation et la distribution de produits alimentaires.

Leur solide capacité d'investissements leur permet de financer des projets de recherche et développement, d'innovation et de modernisation des outils de production bien au-delà des possibilités des agriculteurs. Elles peuvent ainsi améliorer la qualité et la sécurité alimentaire des produits, tout en répondant aux attentes des consommateurs en matière de traçabilité et de durabilité. Par ailleurs, les grands groupes jouent également un rôle important dans la structuration des filières agricoles, particulièrement dans les secteurs laitier, céréalier et sucrier. Les débouchés des prix peuvent ainsi être garantis aux producteurs grâce à des contrats à long terme.

Cette influence peut également avoir des effets négatifs, tels que la concentration des marchés, la dépendance des producteurs à l'égard de ces entreprises, et la standardisation des produits au détriment de la diversité et de la qualité. La structuration des chaînes de valeur par de grandes entreprises pose aussi la question de la juste répartition de la valeur entre les différents acteurs d'une chaîne de valeur (cf. Partie 2 - B - 4).

Exemple de la filière des semences

Les filières les plus structurées investissent souvent le plus en recherche et développement. À ce titre, la filière semences et plants est un cas emblématique. Structurée en oligopole de six entreprises (Limagrain, Groupe Roullier, Syngenta, Bayer-Montsanto, KWS et RAGT Semences - à noter que Limagrain est une coopérative française), la filière semences et plants consacre 11% de son chiffre d'affaires à la R&D. Par ailleurs, elle représente 26% des emplois du secteur. La R&D de ce secteur consiste en partie en l'étude du génome et du phénotype de plantes. L'objectif est la production de connaissances dans le secteur agronomique en vue d'amélioration génétique des semences, leurs caractéristiques agronomiques, économiques, environnementales... Elle est orientée selon les besoins des utilisateurs finaux : résistance aux insectes et aux maladies, optimisation de la consommation d'eau et de nutriments, et amélioration du rendement entre autres.

Traditionnellement, la sélection des semences se faisait par croisements ou hybridations. Mais depuis quelques décennies, des technologies de modification génétiques sont apparues. C'est le cas d'OGM ou plus récemment de la modification du génome des semences grâce aux nouvelles technologies génomiques (NTG). Ces technologies modifient en partie le rapport à la recherche agronomique et donc les équilibres entre les différents acteurs du marché.

La structuration de la filière permet non seulement à cette R&D d'exister, mais aussi de rendre la filière semences et plants française plus compétitive grâce à des passages à l'échelle, face aux systèmes agricoles des autres pays du monde. Par ailleurs, l'avantage d'avoir une filière des semences fortement structurée et intégrée en France permet de répondre et de couvrir les besoins nationaux en semences et donc d'améliorer la compétitivité économique ou hors prix des systèmes agricoles français.

Pour aller plus loin :

→ [31-Semences-Synthèses-Oligopole](#)

3. Le soutien en demi-teinte à une évolution du modèle : la Farm to Fork Strategy

L'UE et *de facto* la France ont fait le choix, depuis quelques années, de soutenir une agriculture plus durable et plus locale. Probablement nécessaire pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement, ce soutien à un modèle agricole très différent de celui de la majeure partie des systèmes agricoles actuels interroge à la fois sur sa viabilité économique et ses conséquences sociales. Forte de son ambition, la stratégie *Farm to Fork* (traduit de la Ferme à l'assiette), n'a pas su trouver suffisamment de soutien politique, notamment face à la montée en puissance des revendications des agriculteurs en Europe. Cette politique environnementale a été partiellement amputée.

Dans le cadre du Pacte vert, la Commission européenne a proposé en 2020 la stratégie *Farm to Fork*. L'objectif de ce plan est de réduire drastiquement l'usage d'engrais chimiques (-20%), de pesticides (-50%) et la vente d'antibiotiques pour les animaux d'élevage (-50%), tout en augmentant significativement les surfaces agricoles consacrées au bio (25%). Un tel plan ne serait pas sans conséquence pour les rendements et la production agricoles. Plusieurs études d'impact, dont celle de Wageningen, prévoient une chute de la production agricole européenne de 10% à 20% en moyenne, voire 30% dans certaines filières. L'étude du département du commerce des Etats-Unis estime à 12% la chute de la production agricole européenne, et à 17% l'augmentation du prix des produits agricoles. Enfin, les exportations de l'UE diminueraient de 20%. Face à ces perspectives alarmantes et aux pressions des agriculteurs européens du début de 2024, Ursula von der Leyen a annoncé en février 2024 un retour en arrière sur la stratégie européenne. Certains règlements sur les pesticides ou des plans de transitions environnementaux ont été retirés ou assouplis.

Deux leçons sont à tirer. D'abord, l'UE ne peut pas parvenir à imposer un plan de transition environnemental si les acteurs de la filière n'ont pas les moyens de le mettre en œuvre. Tant au niveau national qu'au niveau européen, il apparaît que les propositions de réglementation ont un calendrier trop serré pour permettre aux acteurs d'amorcer une transition et de trouver une source de revenu alternative liée à la réduction des rendements. La seconde leçon reflète un manque de concertation des acteurs des filières avant l'établissement d'une telle stratégie. Si les acteurs avaient suffisamment été écoutés et entendus, il est probable que la politique n'aurait pas à reculer, pour ne pas dire faire demi-tour, sur une partie entière de la politique agricole. Le soutien politique ne peut donc réussir que s'il s'appuie sur des éléments concrets et prend suffisamment en considération les réalités du terrain.

Pour aller plus loin :

→ [51-Circuits courts et économie locale-Cartographie](#)

→ [51-Circuits courts et économie locale-Infographie-Évolution et défis des exploitations agricoles en France](#)

4. *Les tentatives de soutien pour une redistribution plus juste de la valeur*

Par exemple, au niveau français, la loi issue des Etats Généraux de l'alimentation de 2017 ne permet pas encore d'assurer un revenu décent au producteur, En l'espèce, la loi ne soutient pas totalement le producteur dans son rapport de force face à la grande distribution. Quant à la proposition *Farm to Fork* de la Commission européenne, celle-ci prévoit une baisse de la production agricole drastique, qui *in fine* ne pourra que diminuer le revenu des producteurs, et en particulier celui des petits exploitants.

En France, les tentatives de soutien pour une redistribution plus juste de la valeur dans les chaînes de valeur agricoles ont pris différentes formes ces dernières années. En 2018, le Parlement a adopté la loi EGalim (Etats Généraux de l'alimentation). Cette loi poursuit entre autres l'objectif de garantir un revenu plus équitable au producteur, via deux mesures : élévation du seuil de revente à perte (SRP) de 10%, et encadrement plus strict des promotions. L'idée est la suivante : en augmentant très légèrement le prix des produits faiblement sensibles aux variations de prix, les distributeurs font une marge plus importante sur ces produits. Par conséquent, les distributeurs peuvent réduire leurs marges sur les autres produits alimentaires, et réduire la pression sur les fournisseurs de ces produits. En réduisant la pression sur les fournisseurs, ces derniers peuvent ensuite réduire la pression sur les producteurs, et acheter leurs produits à meilleur prix.

Toutefois, ce mécanisme de ruissellement demeure purement incitatif, et ne contraint nullement les distributeurs ou les fournisseurs à assurer un revenu minimal capable de couvrir le coût de revient des producteurs, à tel point qu'il a été question dans le débat public de mettre en place un revenu minimum garanti pour les agriculteurs.

Dans sa globalité et malgré les compléments d'EGalim II et III en 2021 et en 2023, le texte a été très critiqué par les acteurs du monde agricole (distributions, fournisseurs et producteurs). En effet, elle ne permet pas d'altérer le rapport de force existant entre producteurs, fournisseurs et grande distribution. Alors que la colère des agriculteurs se fait grandissante, EGalim sera prochainement complétée par EGalim IV, qui poursuivra les mêmes objectifs que les lois précédentes.

Toutefois, les lois EGalim ne peuvent pas aller à l'encontre du droit européen. Certains distributeurs français l'ont bien compris et n'hésitent pas à acheter les productions françaises via des centrales d'achats dans l'Union européenne, mais en dehors de France. Ils importent ensuite les produits agricoles tout en contournant la législation française. Ce mécanisme de contournement du droit français est légal et a été confirmé par la jurisprudence belge dans une

affaire de 2024. L'Etat français réclamait entre autres 117 millions d'euros à Leclerc pour avoir contourné la législation française¹⁸.

C. Un fort ancrage territorial associé à une démarche d'intelligence économique

1. Les réseaux d'acteurs dans l'agriculture française : entre coopération et concurrence pour une intelligence territoriale efficace

En France, l'agriculture repose sur un réseau dense et diversifié d'acteurs coopérants et concurrents qui forment un véritable réseau l'intelligence territoriale. Environ 400 000 exploitations agricoles collaborent avec près de 2 600 coopératives agricoles, qui regroupent plus de 3 000 000 d'adhérents . Ce maillage complexe inclut également des institutions comme les Chambres d'agriculture, les Safer, et divers syndicats agricoles. Par exemple, les Chambres d'agriculture, présentes dans chaque département, offrent un support technique et administratif à plus de 50% des exploitants, facilitant ainsi l'innovation et l'adaptation aux nouvelles réglementations environnementales. Les Safer, quant à elles, interviennent dans environ 10 000 transactions foncières par an, représentant 100 000 hectares de terres agricoles .

L'intelligence territoriale, bien que prometteuse pour l'optimisation des ressources et le développement rural, présente plusieurs limites au niveau agricole. D'une part, la coordination entre les multiples acteurs – agriculteurs, collectivités locales, institutions et organisations agricoles – peut être complexe et entraver la prise de décisions rapide et efficace. Les divergences d'intérêts et les conflits de priorités, notamment entre les objectifs économiques et environnementaux, peuvent également ralentir la mise en œuvre de projets communs. D'autre part, l'accès inégal à l'information et aux données pertinentes pour certains agriculteurs, en particulier les petites exploitations, limite leur participation pleine et entière à la création d'une dynamique d'intelligence territoriale.

Les contraintes réglementaires et administratives sont souvent perçues comme lourdes et bureaucratiques et peuvent décourager les initiatives locales et la coopération interrégionale. Les dynamiques de concurrence pour les ressources foncières et les financements publics peuvent aussi créer des tensions et des déséquilibres. Pour surmonter ces défis, une meilleure harmonisation des politiques publiques et une simplification des procédures administratives sont essentielles.

¹⁸ La justice belge donne raison à la centrale d'achat Leclerc contre l'État français, Illec, Mars 2024, [lien](#)

2. Les signes d'identité de qualité et d'origine (SIQO) : protéger une agriculture traditionnelle pour lui-donner un rayonnement international

Les SIQO sont un levier d'influence important pour mettre en valeur la diversité des produits agricoles français. Ils s'appuient sur quatre points : la réputation, la différenciation, la diplomatie économique, et la promotion des normes. Sur le plan réputationnel, les SIQO permettent aux produits agricoles français d'être associés à des normes de qualité élevées. En effet, pour qu'un produit soit différencié et différenciable grâce à un label, il doit être fabriqué selon un cahier des charges précis. Ce cahier des charges peut être validé par l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité).

C'est précisément l'authenticité et la fiabilité dans la traçabilité qui se retrouvent dans le cahier des charges qui permettent de distinguer les produits français des autres produits, et de fidéliser une clientèle à ceux-ci.

En général, les traités de libre-échange permettent d'encadrer la reconnaissance mutuelle de SIQO. Par exemple, dans le traité de libre-échange UE-Japon, signé le 17 juillet 2018, entré en vigueur le 1er février 2019, 200 produits européens d'indication géographique comme le Roquefort ont été reconnus par le Japon. De fait, ces produits bénéficient d'une protection sur le marché japonais. Toutefois, bien que la plupart des pays du monde respectent ces appellations, l'application et le respect de ces normes se heurtent parfois aux législations locales. C'est entre autres le cas aux États-Unis, premier marché extérieur de champagne, où l'appellation "Champagne" sert à qualifier le vin blanc mousseux. Ainsi, des producteurs de vin blanc mousseux implantés aux États-Unis sont en droit d'étiqueter leur produit "Champagne", bien qu'ils ne respectent pas les conditions liées aux appellations AOC. La législation américaine justifie cela en affirmant que le terme "Champagne" est tombé dans le domaine public.

Naturellement, les produits américains ne respectant pas ces appellations ne sont pas en mesure d'être exportés en Europe. Toutefois, cet irrespect des appellations est régulièrement dénoncé par le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), qui conclut des accords avec des pays respectant l'appellation champagne.

Pour aller plus loin :

- [54-SIOO Infographie piliers de l'IE](#)
- [54-SIQO-infographie-Chronologie_des_relations_UE-USA_sur_la_protection_des_appellations_et_indications_géographiques](#)
- [54-SIOO_FICHE_DE_SYNTHESE_BI](#)
- [Consortium for Common Food Names. le lobby américain qui vise le démantèlement des labels agricoles européens - Portail de l'IE](#)

3. Circuits courts : émergence d'un nouveau modèle agricole à contre-courant des réseaux de distribution actuels ?

Pour vivre de leur production, les exploitants peuvent passer par les circuits courts (circuit de production et de distribution avec un seul intermédiaire au maximum). Ceux-ci connaissent un essor depuis les années 1990 : d'après le recensement agricole de 2010, 20% des exploitants vendent une partie de leur production via des circuits courts. Dans une optique d'intelligence territoriale, ce système de circuits courts présente plusieurs avantages. D'une part, il assure un meilleur revenu au producteur, en réduisant le nombre d'intermédiaires. D'autre part, il permet de créer des liens organiques, auparavant peu développés (voire inexistant), entre producteurs et consommateurs. Les exemples de circuits courts sont nombreux : marchés, AMAP, sites web (laruchequiditoui.fr, ouacheterlocal.fr), grandes enseignes (Grand Frais, O'Tera, La Compagnie fermière, les Halles de l'Aveyron).

Toutefois, les producteurs des circuits courts ne bénéficient pas des économies d'échelle des grandes distributions, ce qui les rend relativement plus chers par rapport à ces derniers. Ainsi, le système de circuit court repose sur la volonté et la capacité du consommateur à payer relativement plus cher. Pour justifier la différence de prix, il est important entre autres que la qualité des produits soit supérieure.

Pour aller plus loin :

→ [51-Circuits courts et économie locale-Infographie-les données de l'Obsat](#)

4. L'agriculture est au coeur d'une logique d'intelligence territoriale

L'émergence d'une nouvelle filière dans une région permet l'exploitation et le développement de ses atouts. Certains éléments du paysage, tels que les routes terrestres ou les ports, peuvent être valorisés par l'émergence d'une filière. C'est le cas de la spécialisation de la Bretagne dans l'aviculture et les élevages porcins à partir des années 1950. Alors que rien ne prédispose la Bretagne à ces cultures, cette région les développe. Plusieurs facteurs peuvent être cités : soutiens publics, déclin d'autres filières et phénomènes d'intégration entre autres. Cette accumulation de facteurs favorables permet l'émergence de filières avicoles et porcines. Ces filières croissent, importent des tourteaux de maïs pour nourrir les bêtes, et exportent la volaille. Si bien que les ports de Brest et de Lorient, peu développés avant les années 1970, sont de plus en plus utilisés par les filières avicoles et porcines, dans le cadre de leurs activités. Ainsi, les filières avicoles et porcines ont permis la valorisation d'infrastructures auparavant peu utilisées, ce qui a transformé le paysage breton.

En plus de mettre en valeur certaines infrastructures, la structuration des filières implique la concentration de celles-ci dans certaines zones géographiques d'une même région. En reprenant l'exemple des filières avicoles et porcines de Bretagne, ces dernières se sont concentrées dans plusieurs zones particulières de Bretagne : Haute-Cornouaille et Morbihan pour la filière avicole ; Finistère et Côtes-du-Nord (futurs Côtes-d'Armor) pour la filière porcine. Ces phénomènes de concentration peuvent s'expliquer par le déclin relatif d'autres filières (ici, lin, cheval et pommes de terre). Dans leur déclin, ces filières emportent avec elles leurs installations. Celles-ci sont remplacées par les installations propres aux nouvelles filières, ce qui transforme considérablement le paysage. Cela se traduit concrètement par la régression, voire la

disparition, d'éléments caractéristiques du paysage local, à l'instar des bocages bretons. Près de 159 kilomètres de haies auraient disparu en Bretagne entre 2003 et 2023.

D. Un capital réputationnel positif et envié

Depuis 2010, le repas gastronomique français est reconnu au patrimoine mondial de l'UNESCO. Internationalement, la France est reconnue pour la qualité de ses produits agricoles. L'art de vivre à la française s'exporte grâce à de nombreux produits issus de plusieurs filières : vins et spiritueux, viande bovine, fromage ou charcuterie.

La France est incontestablement réputée pour sa gastronomie. Cette gastronomie confère un double avantage à la France. D'une part, elle permet d'exporter des produits agricoles dans une logique de compétitivité hors prix. C'est-à-dire que la qualité prévaut sur le prix du produit. Ce phénomène est particulièrement visible dans les exportations de vins et spiritueux. Les appellations comme "Cognac" ou "Champagne" permettent à la France de générer plusieurs milliards d'euros d'excédents commerciaux chaque année. D'autre part, la gastronomie permet aussi de mettre en valeur les campagnes françaises. Ses dernières années, des circuits touristiques qui s'appuient sur le terroir français se sont particulièrement développés. Les routes du vin connaissent aujourd'hui un certain succès. De la même façon, les zones de production de fromages comme Rocamadour, Roquefort ou les forts de Saint-Antoine ou des Rousses (pour le Comté) connaissent un afflux de touristes. L'agriculture française n'est pas seulement un outil d'influence à l'export, elle attire aussi des touristes dans les campagnes. Mais ceci n'est possible que dans une logique de compétitivité hors prix qui s'appuie sur des appellations d'origine.

La qualité des produits qui permet à l'agriculture de se distinguer n'est pas exclusive aux vins et spiritueux, on la retrouve aussi dans la filière de la viande bovine par exemple.

Le cognac : un exemple en matière d'influence à la française

La filière cognac, dominée par quatre grandes entreprises (Hennessy, Rémy-Martin, Martell, Courvoisier), illustre une réussite internationale grâce à des stratégies variées ciblant notamment la communauté afro-américaine aux États-Unis et les symboles de réussite sociale en Chine. Des maisons comme Camus ou ABK6 valorisent savoir-faire et authenticité. Le développement à l'international est soutenu par le BNIC, la BPI, la FEVS, les CCE et la Coface, offrant des ressources pour comprendre les marchés étrangers, malgré l'absence d'une stratégie unifiée.

Pour aller plus loin :

- [60-Vins & Spiritueux-Fiche Identite Cognac](#)
- [60-Vins & Spiritueux-Synthèse-Unesco Stratégie](#)
- [60 – Vins & spiritueux-Synthèse-Diversification Marchés Stratégie Investissement](#)

La conquête du marché bovin allemand : l'exemple de Charoluxe

Face à une baisse de consommation de viande porcine en Allemagne depuis 2001, INTERBEV et six acteurs français ont créé Charoluxe, répondant aux attentes allemandes en matière de bien-être animal et d'écologie. Ce label impose un cahier des charges strict et inclut des programmes comme Boviwell et Life Beef Carbon, pour le bien-être bovin et la réduction des émissions de CO₂. Résultat de l'opération : les exportations françaises de viande bovine vers l'Allemagne ont augmenté de 5,3% entre 2019 et 2021.

Pour aller plus loin :

→ [22 – Elevage bovin – Charoluxe](#)

CONCLUSION :

L'agriculture française a réussi à maintenir des logiques de puissance à travers le temps. Des filières, souvent structurées et organisées, inscrivent aussi leur action dans une démarche d'intelligence économique et territoriale. Certains outils pour protéger la diversité des productions agricoles françaises et valoriser les produits français sur le marché national, européen ou international sont utilisés et ont montré leur efficacité.

Cette efficacité est souvent très liée à des productions spécifiques et haut de gamme en France. L'agriculture cœur de gamme, qui est vitale pour la souveraineté alimentaire française, doit elle aussi se réappropriier des outils de puissance avec un appui politique fort. Ce soutien politique est inconditionnel !

Partie 3 : Les points de fragilité structurels de l'agriculture française

Bien que l'héritage laissé par la diversité et le savoir-faire agricole permette à la France de maintenir une forme relative de souveraineté alimentaire, de nombreux points de fragilité existent. Ces fragilités se renforcent avec la spécialisation du modèle agricole français. Au niveau de dépendances stratégiques relatives aux intrants, si des ruptures venaient à apparaître au niveau de certaines de ces fragilités, l'agriculture aurait des difficultés à rebondir. D'autres fragilités existent, comme les fragilités commerciales, qui pèsent un risque de rupture de chaînes d'approvisionnement alimentaire ou de crises de surproduction dans certaines filières.

De plus, avec l'intensification des systèmes agricoles, les agriculteurs s'exposent de plus en plus à des jeux d'influence. Ces manipulations d'information, parfois justifiées aux yeux du grand public, peuvent évoluer sur différents terrains : santé, environnement, bien-être animal... Les agriculteurs, souvent démunis face aux jeux d'influence, ne savent comment répondre... Cette incapacité de réponse fragilise structurellement le modèle français.

A. Les dépendances stratégiques de la France aux intrants agricoles

Pour fonctionner, l'agriculture a besoin d'intrants. Ils peuvent être de plusieurs natures : engrais, pesticides, semences, gamètes animaux, énergies, machines agricoles, logiciels de gestion agricole, alimentation pour les animaux...

De manière générale, l'agriculture française est très dépendante aux importations d'intrants agricoles. Ce qui la rend d'autant plus vulnérable au cours du marché. Par exemple, en 2022, le coût des intrants a bondi de 25 %. Ceci était notamment dû à une hausse de 75 % du prix des engrais, de 41 % pour l'énergie et de 21 % pour l'alimentation animale¹⁹. Cette forte hausse des coûts due à un contexte géopolitique défavorable conduit à une répercussion du prix sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En conséquence, les prix de l'alimentation augmentent de 7 % sur 2022²⁰.

Graphique coût d'une exploitation agricole :

Même si la France dispose de filières très structurées comme la filière des semences, elle montre plusieurs dépendances stratégiques vis-à-vis d'autres intrants agricoles : engrais de synthèse (azote, potassium et phosphate), aux machines agricoles, à la gestion des données numériques...

Dans le cadre du QuestIE, les étudiants de l'EGE ont pu étudier les dépendances stratégiques vis-à-vis de certains intrants :

¹⁹ *Intrants agricoles. En 2022, une hausse historique du prix des intrants*, Agreste, Avril 2023, [lien](#)

²⁰ *Prix des aliments : une hausse de 7,3% en 2022*, Vie Publique, Juin 2023, [lien](#)

1. *Les semences agricoles*

L'industrie mondiale des semences se concentre dans les mains de quelques grands acteurs, dont le français Limagrain (cf. Partie 2 - B - 2). Dans ce secteur, les questions de recherche et développement ainsi que de propriété intellectuelle sont essentielles. En Europe, du fait de l'interdiction des OGM, l'industrie semencière s'oriente principalement sur l'amélioration des semences par des mécanismes de sélection et d'hybridation. Toutefois, avec l'autorisation de l'UE des Nouvelles Techniques Génomiques (NTG) sur le marché, les équilibres pourront être modifiés. Les semences sont un secteur vital pour la France, aussi bien en matière de dépendance alimentaire que pour les exportations. En effet, le secteur dégage plus d'un milliard d'euros d'excédents commerciaux chaque année. Il y a donc une nécessité de maintenir une politique nationale stratégique pour assurer la souveraineté alimentaire et tenir la filière des semences françaises à un niveau de compétitivité élevé. Et par implication, si la filière française des semences est compétitive, elle pourra maintenir et sécuriser les approvisionnements dans le temps des agriculteurs français en semences sans dépendre de pays tiers.

Pour aller plus loin :

→ [30 – La place des OGMNGT au sein de l'UE](#)

2. *Les engrais*

Le modèle agricole actuel repose sur l'utilisation principale de trois engrais : l'azote (N), le potassium (K) et le phosphate (P).

Les engrais sont essentiels pour soutenir le modèle agricole actuel. Toutefois, leur consommation pose aussi la question de la dépendance aux ressources finies, dont le modèle agricole français est particulièrement vulnérable. La production d'engrais azotés, essentielle pour l'agriculture moderne, repose sur des ressources naturelles limitées et importées. Cette situation expose la France à des risques géopolitiques, notamment vis-à-vis des pays producteurs. Plus que jamais, il y a nécessité à établir une réflexion stratégique sur la gestion de ces ressources essentielles pour renforcer la souveraineté nationale et la sécurité alimentaire.

L'EGE s'est plus particulièrement intéressée à la dépendance stratégique au phosphate dont la guerre en Ukraine a perturbé l'approvisionnement européen. Les pays européens dépendent en effet à 60 % de la Russie et de la Biélorussie. Le contexte international offre au Maroc l'opportunité de renforcer son rôle sur le marché des phosphates. Malgré l'absence de sanctions sur ces importations russes, l'augmentation des importations en provenance du Maroc pose des questions sur la santé et l'environnement relatives à la teneur en cadmium des engrais marocains. Outre la diversification des approvisionnements pour réduire le risque de rupture dans les chaînes de valeur, il faut aussi réfléchir à réduire la dépendance aux engrais phosphatés en réduisant les volumes consommés. Des solutions comme l'agriculture de précision, la réhabilitation des sols, et une agriculture systémique peuvent ainsi être envisagées.

Pour aller plus loin :

- [L'approvisionnement en engrais : une menace pour la souveraineté alimentaire française ? - Portail de l'IE](#)
- [42 – Infographie – Les engrais phosphatés](#)
- [42 – Fiche de synthèse – Alternatives aux engrais phosphatés](#)

3. Les produits phytosanitaires

L'industrie des produits phytosanitaires reflète un vrai paradoxe : l'Europe conçoit, fabrique et exporte des produits dont elle interdit l'utilisation à ses agriculteurs. Outre ce paradoxe, l'Europe fabrique les pesticides, pour produire des denrées agricoles hors UE, qu'elle réimporte ensuite. C'est une logique qu'on peut par exemple retrouver dans le traité de libre-échange avec le Mercosur où l'industrie agro-chimique allemande est favorisée au détriment des agricultures européennes.

Le marché européen se concentre autour de deux acteurs principaux : Bayer-Monsanto dont le capital est allemand et le Suisse Syngenta qui a été racheté par des Chinois. Bien qu'au niveau de l'UE les approvisionnements soient en partie sécurisés, il n'y a donc pas de leader français.

Pour aller plus loin :

- [35-Pesticides-Fiche_synthese](#)
- [35 – Pesticides fichezoom syngenta](#)

4. Les machines agricoles

La France, bien que 4^e producteur européen de matériel agricole, dépend largement de fournisseurs étrangers pour les tracteurs et certaines machines. Il y a des usines et des lignes d'assemblage de matériel agricole en France, mais il n'y a plus d'entreprise française leader dans le machinisme agricole.

La France excelle toutefois dans le secteur des équipements télescopiques et viticoles.

Pour les drones agricoles, malgré une forte présence de fabricants locaux et l'intérêt de géants de l'aéronautique, la concurrence de DJI²¹ interroge quant à la possibilité de bâtir une filière française. L'Agrotech française, soutenue par divers programmes d'investissement, cherche à réduire sa dépendance internationale grâce à l'innovation et à des partenariats stratégiques, malgré les défis posés par les géants technologiques et les investissements étrangers.

²¹ DJI est une entreprise chinoise spécialisée dans la conception et la fabrication de drones civils et professionnels. Fondée en 2006 par Frank Wang, DJI est aujourd'hui le leader mondial du marché des drones, avec une part de marché estimée à plus de 70%.

Pour aller plus loin :

→ [32 – Dépendance stratégique aux technologies](#)

5. Les données numériques

La question de l'avenir des données générées par les machines agricoles connectées ne peut être écartée en matière de souveraineté des agriculteurs européens, face à la dominance des entreprises américaines. La révolution numérique agricole apporte des avantages significatifs en termes d'efficacité. Mais cela doit aussi inviter les acteurs européens à s'interroger quant à la gestion des données. Malgré les initiatives de l'UE, comme l'European Partnership "Agriculture of Data", la problématique du stockage et de la récupération des données par des tiers n'est pas pleinement adressée, laissant le champ libre aux géants américains pour asseoir leur influence et leur domination des chaînes de valeur agricoles européennes.

Pour aller plus loin :

- [Le big data agricole : quand l'UE fait l'autruche - Portail de l'IE](#)
- [33 – Big data agricole – infographie](#)
- [33 – Big data agricole – carto](#)

B. Les fragilités commerciales de la France dans le domaine agricole

1. Les dépendances stratégiques dans les importations de produits agricoles

La France connaît plusieurs dépendances stratégiques aux importations de produits agricoles. Certaines dépendances structurelles se manifestent clairement, comme l'absence de production de coton ou de café en France. D'autres dépendances pourraient être compensées, mais ne le sont pas, faute de compétitivité ou de filières suffisamment développées. Parmi les dépendances croissantes au cours des dernières années, on note notamment celles liées aux importations de fruits, de légumes et de viandes. Il faut distinguer les dépendances vis-à-vis d'autres pays européens, qui ne présentent pas un risque considérable, avec les dépendances aux produits importés hors de l'UE. Toutefois, les dépendances aux importations de produits agricoles européens se sont fortement accrues : la France était exportatrice nette vis-à-vis de ses pairs européens il y a vingt ans, elle est désormais importatrice nette.

Dans le cadre des dépendances commerciales, L'EGE s'est particulièrement intéressée à deux filières : la filière soja qui illustre une dépendance historique aux importations américaines et

depuis quelques années, sud-américaines ; et la filière tomates, où la production française se dégrade considérablement au fil du temps, a été compensée par des importations espagnoles et marocaines.

La filière tomates, un manque structurel de compétitivité

Des années 1980 jusqu'au début des années 2000, la filière française de tomates produisait davantage que la demande nationale (exemple : en 1999, autour de 900 000 tonnes de tomates produites pour une consommation de 700 000 tonnes environ). Depuis 2006, progressivement, que ce soit pour la tomate transformée ou la tomate fraîche, la France est largement devenue dépendante aux importations étrangères, notamment marocaines, espagnoles et italiennes. 85% des tomates transformées et 36% des tomates fraîches sont importées en 2021. Cette dépendance aux importations s'explique en partie par un manque de compétitivité de la tomate française face à ses homologues du bassin méditerranéen. Ce phénomène n'est pas exclusif à la filière tomates. Plus largement, la France souffre d'un manque de compétitivité sur la transformation de produits agricoles, ce qui est d'autant plus inquiétant que sur des produits cœur de gamme, la transformation est une étape à forte valeur ajoutée dans la chaîne de valeur.

Pour aller plus loin :

- [25 – Tomates – Manque compétitivité](#)
- [25 – Tomates – Échec de la premiumisation](#)

Exemple des protéines végétales :

Bien que la France soit globalement excédentaire en protéines végétales grâce à ses prairies et ses productions céréalières, son élevage reste fortement dépendant des importations de matières riches en protéines, notamment les tourteaux de soja. Ces importations représentent environ 1,3 million de tonnes de protéines végétales²².

L'augmentation de la consommation de viande et l'intensification des élevages ont fait du soja, riche en protéines, un élément clé de l'alimentation animale depuis les années 1960. Cultivé principalement en Amérique du Sud et aux États-Unis, où les conditions climatiques sont idéales. L'utilisation de plants OGM a permis d'augmenter les rendements. Le Brésil et les États-Unis dominent la production mondiale, mettant l'Europe et la Chine en situation de dépendance, cette dernière étant le plus grand importateur de soja. Pour réduire les dépendances à l'importation de protéines végétales, la France a essayé de mettre en place une politique de développement agricole des filières des protéines végétales²³ (féveroles, pois). Mais du fait du manque de compétitivité et de la difficulté à structurer une vraie filière au niveau régionale, cette initiative n'a pas pu atteindre les objectifs souhaités.

²² PAC 2023-2027 - Le Plan Stratégique National, Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire, janvier 2024, [lien](#)

²³ Stratégie nationale sur les protéines végétales, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, Novembre 2021, [lien](#)

Pour aller plus loin :

- [Le soja européen : quand souveraineté et protection environnementale s'opposent - Portail de l'IE](#)
- [63-Soja et Palme-Infographie-Etats des lieux de la filiere soja en France](#)

2. Une fragilité liée au manque de diversification des marchés à l'export

Dans un contexte où les tensions géopolitiques s'accroissent, il est plus que nécessaire de diversifier les exportations internationales de produits agricoles. Il s'agit d'abord de réduire la dépendance à l'égard de marchés spécifiques tout en minimisant les risques liés aux fluctuations des prix et de la demande. Ensuite, il est indispensable de protéger les filières agricoles, qui sont déjà très vulnérables à la dépendance aux intrants, en ne les mettant pas non plus dans une situation de vulnérabilité à la vente. Les producteurs ont besoin de stabilité pour absorber la variabilité de l'agriculture due au vivant. Ils ne peuvent pas se permettre d'ajouter de l'instabilité sur la vente de leurs produits à cause de guerres économiques qui se jouent dans un contexte géoéconomique.

Exemple de la filière Cognac :

La filière cognac est structurellement affectée par un manque de diversification des marchés à l'export. Quand les tensions géopolitiques étaient au plus bas, exporter plus de 95 % de Cognac hors de l'Union européenne, dont deux marchés sont surreprésentés, ne posait pas forcément question. Mais depuis quelques années, le Cognac a fait l'objet d'attaques économiques, à la fois de la part des États-Unis et de la Chine qui sont les deux principaux marchés. Par exemple, les tensions commerciales entre les États-Unis et l'Union européenne en 2019 ont entraîné une augmentation des taxes douanières sur les spiritueux européens, ce qui a affecté les exportations de cognac vers les États-Unis. La Chine a quant à elle ouvert une enquête sur l'utilisation de pratiques de dumping dans la filière fin 2023, à la suite de l'enquête européenne ouverte contre la concurrence déloyale des voitures électriques chinoises.

Tout compte fait, le manque d'anticipations quant à la réduction des dépendances commerciales pose aujourd'hui question. Il est urgent de diversifier rapidement le marché. L'augmentation de la consommation française peut-être une piste. Sinon, ce sont 200 000 emplois qui sont directement et indirectement menacés. Cette fragilité, plus que jamais, doit pousser les entreprises du Cognac à réaliser un travail qui aurait dû être fait depuis longtemps : diversifier les marchés pour réduire le risque de dépendance à l'export.

Pour aller plus loin :

- [60-Vins & Spiritueux-Synthèse-Diversification_Marchés_Nouveaux_Marchés](#)

- [60-Vins & Spiriteux-Synthèse-Diversification marché consommation mondiale](#)
- [Les alcools forts français dans le viseur des autorités chinoises, le cognac sur la sellette - Portail de l'IE](#)

C. L'agriculture française fragilisée par des jeux d'influence

L'agriculture suscite beaucoup de confrontations informationnelles. Ceci peut s'expliquer de deux manières : d'une part l'agriculture touche à des sujets très sensibles, car elle impacte directement la santé et la sécurité des consommateurs, elle influence l'environnement de vie et joue un rôle déterminant dans le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. D'autre part, le monde agricole est extrêmement hétérogène. Des acteurs de tailles différentes, aux histoires différentes, aux intérêts différents et aux stratégies différentes travaillent dans le même secteur économique. Beaucoup d'entre eux ne sont pas sensibilisés aux jeux d'influence et rencontrent des difficultés à s'organiser et à apporter une réponse collective, cohérente et efficace.

Les jeux d'influence dans l'agriculture sont omniprésents. Les sujets dont ils relèvent peuvent être différents : écologie, gestion de l'eau, bien-être animal, alimentation, métier d'agriculteur, déforestation...

Les jeux d'influence autour des questions politiques peuvent parfois donner lieu à des rapports de forces plus musclés comme ce fut visible pour le conflit autour des bassines de Sainte-Soline ou encore de la ZAD de Nantes. La question n'est pas de savoir de montrer qui a raison, mais de mettre en évidence les rapports de force d'une nature informationnelle qui se déroulent sur le terrain de l'agriculture.

Les confrontations informationnelles dans le monde agricole sont très variées : on retrouve celles sur les farines de poissons dans le milieu aquatique, sur la question des algues vertes, de l'usage des pesticides et des maladies que cela cause aux riverains, ou encore sur la gestion de l'eau...

Pour aller plus loin :

- [55-Gestion eau-Synthèse-Sainte Soline](#)
- [55-Gestion eau-Infographie-Sainte Soline](#)
- [Le cinéma dans la guerre de l'information autour des pesticides](#)
- [Les enjeux sous-jacents de la filière du saumon - Portail de l'IE](#)

De façon récurrente, des associations revendiquées comme écologiques attaquent d'un point de vue informationnel la profession des agriculteurs, ou des industries agro-alimentaires. Ces associations se financent souvent par des entreprises qui ont un intérêt à déstabiliser l'agriculture française. On peut le constater avec les attaques informationnelles de L214 contre la filière française de la viande. L214 était financée par la Open Philanthropy ou Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) qui investit plusieurs centaines de millions d'euros dans le

développement d'une agriculture cellulaire et hors sol. L'idée étant de déstabiliser la filière viande française pour arriver avec un produit considéré comme éthique et neutre d'un point de vue environnemental et de gagner des parts de marché. Dans le langage usuel de la guerre économique, cette stratégie d'influence est appelée "encercllement cognitif"²⁴.

Pour aller plus loin :

→ [L214, clean meat et GAFAM : les liaisons dangereuses | Ecole de Guerre Economique](#)

Ces jeux d'influence aboutissent souvent sur une légifération renforçant les réglementations environnementales ou sanitaires. Par exemple à la suite de la crise de la vache folle, des mesures ont été prises par les gouvernements afin de rétablir la situation. De même, à la suite des scandales sur la déforestation induite par des produits comme l'huile de palme, le label RSPO est apparu.

Ces déstabilisations informationnelles que le monde agricole connaît l'affaiblissent. Il peine à organiser sa réponse, tant sur le fond que sur la forme. La succession de ces crises ne fait que ternir l'image du métier d'agriculteur et du monde agricole.

Pour aller plus loin :

→ [30 – Lobbying NGT](#)

CONCLUSION :

Depuis une vingtaine d'années, l'agriculture française a dévoilé un certain nombre de fragilités dont certaines sont stratégiques, d'autres commerciales. Ces fragilités, associées à un contexte de dérèglement climatique et d'évolution des pratiques et des attentes sociétales, favorisent l'émergence de déstabilisations informationnelles.

Il ressort de cela que ni les acteurs publics ni les acteurs du monde agricole ne sont à l'aise avec ses fragilités. Nombreuses sont les fragilités connues, identifiées et étudiées, mais rares sont les solutions apportées. De fait, les fragilités grandissent d'année en année, il y a urgence à adopter une démarche proactive et stratégique pour réduire les risques. Le monde agricole ne peut pas se permettre de subir ces fragilités, il doit reprendre la main.

²⁴ L'encercllement cognitif se réfère à une stratégie d'influence où un acteur manipule l'information et les perceptions pour contrôler ou orienter les comportements et les décisions d'une cible. Cela implique la diffusion de messages, d'idées ou de concepts pour façonner l'environnement cognitif et faire en sorte que la cible adopte des perspectives et des actions favorables aux intérêts de l'acteur.

Partie 4 : Des incohérences stratégiques qui conduisent à la déstabilisation de l'agriculture française

L'agriculture française, grâce à ce qu'elle fut et à l'héritage qui nous a été transmis, permet encore au pouvoir politique de revendiquer une souveraineté alimentaire relative. Mais les fragilités du modèle agricole français se font de plus en plus présentes et de plus en plus grandes. Une stratégie pour réduire les risques relatifs aux fragilités est nécessaire et maintenir la diversité de l'agriculture française qui la définit par nature. Pourtant, le politique, poussé par à une logique de marché qui n'est pas adaptée à l'agriculture, en vient à adopter des stratégies incohérentes qui déstabilisent le monde agricole. L'incohérence entre les choix politiques et les logiques de marché d'une part, et la réalité spatio-temporelle de l'agriculture française d'autre part, conduit à des déstabilisations structurelles. Les agriculteurs sont démunis face à cette dynamique et sont les premiers affectés.

A. Déstabilisation par la réglementation française elle-même : Comment se tirer une balle dans le pied ?

1. *La transposition des normes européennes handicape la compétitivité de l'agriculture française*

L'agriculture française s'intègre dans un cadre européen. De fait, la France doit s'aligner par rapport aux normes et règlements en matière agricole. Toutefois, les États membres peuvent faire le choix d'adopter une législation plus contraignante que celle imposée par l'UE. On parle alors de surtransposition. En la matière, la France ne fait pas exception : nombreuses sont les revendications des syndicats agricoles relatives aux transpositions depuis les manifestations.

La surtransposition constitue un obstacle à la compétitivité des filières agricoles françaises, se manifestant dans divers domaines : la restriction de certains produits phytosanitaires non limités par l'UE, une politique plus rigoureuse en matière de préservation de la biodiversité ou encore l'utilisation des engrais en agriculture biologique.

Étant donné que la France fait partie d'un marché commun, la surtransposition des normes et règlements européens crée *de facto*, une concurrence déloyale des autres pays européens par rapport aux produits agricoles français. Les filières françaises perdent en compétitivité face aux autres filières européennes.

Plusieurs exemples dans le monde agricole reflètent la question de la surtransposition des textes européens : l'interdiction de tous les néonicotinoïdes pour la filière betteraves, une restriction de la qualification des matières fertilisantes d'origine résiduelles...

Matières fertilisantes d'origine résiduelles :

En difficulté, faute de débouchés, l'agriculture biologique en France pourrait connaître dans les prochaines années des difficultés liées aux approvisionnements en matières fertilisantes organiques. Bien que les matières fertilisantes d'origines résiduelles (MAFOR) offrent une alternative aux engrais chimiques, leur utilisation est strictement réglementée, avec des normes françaises plus restrictives que celles de l'UE. Cette surtransposition des normes européennes pourrait limiter l'usage de certaines MAFOR et accentuer la dépendance aux importations. Logistiquement coûteuses et compliquées à mettre en œuvre, les importations de MAFOR sembleraient ne pas respecter les normes françaises en la matière. Il paraît compliqué de penser que l'agriculture biologique pourra atteindre 25 % des surfaces cultivées d'ici 2030 si un assouplissement des règles n'est pas acté ou que l'élevage n'est pas redynamisé par la France.

Pour aller plus loin :

→ [L'élevage est indispensable pour soutenir l'agriculture biologique - Portail de l'IE](#)

Interdiction de tous les néonicotinoïdes dans la filière des betteraves sucrières :

L'interdiction totale des néonicotinoïdes en France, dépassant les directives européennes, place aujourd'hui la filière des betteraves sucrières dans une situation difficile. Un manque d'anticipation et une incapacité à trouver des solutions alternatives à coût similaire ont conduit à une baisse des rendements et donc de la compétitivité de la filière. La France, historiquement leader du marché européen de la betterave sucrière, pourrait dans les prochaines années se faire dépasser par l'Allemagne notamment. Pour préserver la filière, il est crucial d'investir dans la recherche et d'ajuster la réglementation pour équilibrer protection environnementale et viabilité économique.

Pour aller plus loin :

→ [62-Pomme_de_terre_Betterave-Synthèse-Néonicotinoïdes_perte_compétitivité](#)

2. Une déstabilisation sur le long terme : manque d'anticipation de l'installation de jeunes agriculteurs

D'ici une dizaine d'années, près de la moitié des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite. Anticiper l'installation de jeunes et leur permettre d'accéder à du foncier est un élément essentiel pour maintenir une agriculture à taille humaine et intégrée dans les logiques des territoires.

Aujourd'hui, 40 % des installations des jeunes agriculteurs se font dans un cadre familial. De fait, 60 % des installations se font en dehors du cadre familial. Sans avoir un accès au foncier agricole, et sans capitaux à investir, l'installation de nouveaux actifs dans la profession peut être une entrave. Pourtant, face au besoin de main-d'œuvre actuel et dans les années à venir, le monde agricole doit anticiper le renouvellement générationnel, incluant l'accès au foncier.

Aujourd'hui différentes structures juridiques existent pour permettre aux agriculteurs de transmettre les terres sans les morceler ou de permettre à des jeunes actifs de s'installer avec un capital réduit.

Par ailleurs des mécanismes de bail ruraux, qui sont faits à l'avantage des agriculteurs, permettent aussi de maintenir une activité agricole avec un prix du foncier agricole limité. Mais ces mécanismes sont aujourd'hui fragilisés par les défis structurels que rencontre le monde agricole et doivent évoluer pour s'adapter aux besoins et aux enjeux de la profession.

Par exemple, ces mécanismes n'ont pas suffi à éviter la spéculation dans les vignobles bordelais. La hausse des coûts fonciers et la difficulté de transmission des exploitations a considérablement réduit la capacité de jeunes actifs de reprendre des exploitations. Dans un cadre familial, les difficultés ont pu se faire sentir au niveau des frais de succession à payer, et les familles ont parfois dû mettre en vente tout ou partie du vignoble. Il en est de même dans un cadre hors-familial car le prix des exploitations était devenu inaccessible pour de nouveaux actifs agricoles. Face à un manque d'investisseurs locaux, les domaines attirent de plus en plus d'acheteurs étrangers, principalement chinois, influençant la dynamique du marché et suscitant des inquiétudes quant à l'avenir de l'agriculture familiale française. Cette tendance soulève des questions sur la capacité de la France à préserver son héritage viticole face à ces nouvelles réalités économiques.

Pour aller plus loin :

→ [53 – Renouveau des agriculteurs – Rapport](#)

B. Déstabilisation par d'autres acteurs européens : comment nous tirent-ils une balle dans le pied ?

1. Le dumping social : une arme de déstabilisation de l'agriculture française

Le coût de la main-d'œuvre de travail varie considérablement selon les filières agricoles. La main-d'œuvre est notamment le premier poste de charge dans les filières fruits et légumes.

En France, le coût de la main-d'œuvre est particulièrement élevé si on le compare à celui d'autres pays européens. Ce premier facteur conduit à une perte de compétitivité structurelle des filières agricoles françaises. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, la France n'a pas réussi à maintenir une production nationale de tomates. La vigne fait exception aux filières des fruits et légumes, car la forte valeur ajoutée sur les produits finis permet en partie d'absorber le manque de compétitivité de la main-d'œuvre.

Pour faire face à cette problématique, les agriculteurs ont la possibilité de recourir à des travailleurs détachés, souvent venant d'Europe de l'Est, ce qui permet de faire des économies importantes sur le poste de la main-d'œuvre. Le second avantage de la main-d'œuvre détachée réside dans sa disponibilité pour une période précise de l'année : c'est intéressant lors des

récoltes de fruits et légumes qui demandent souvent beaucoup de main-d'œuvre. Toutefois, les conditions de travail sont souvent très précaires. La France s'est longtemps opposée à cette pratique et a limité son utilisation sur le territoire. En France, depuis quelques mois seulement, la position du Gouvernement semble avoir évolué, et permettrait de simplifier les procédures d'obtention de visa pour les professions en tension dans le monde agricole. Néanmoins, il ne faut pas oublier que dans le cadre d'une exploitation familiale, la famille est aussi parfois amenée à participer aux travaux de la ferme sans que les membres de la famille soient déclarés. Ce phénomène, permet d'améliorer la compétitivité de certaines filières.

Parallèlement, puisque le cadre législatif européen le permet, des États membres comme les Pays-Bas ont recours massivement à des travailleurs détachés afin de renforcer la compétitivité de leurs filières agricoles. Pourquoi les Pays-Bas sont-ils un des principaux producteurs de tomates en Europe ? Ce n'est certainement pas grâce aux conditions pédo-climatiques. La réponse se trouve plutôt dans la compétitivité de la filière grâce à l'utilisation de pratiques de dumping social poussée à la limite de la légalité, même si ce n'est pas le seul facteur de compétitivité.

Outre l'aspect légal, des acteurs du monde agricole ont aussi recours à de la main-d'œuvre illégale. Par exemple, aux États-Unis, près de 48% des travailleurs du secteur agricole sont des travailleurs illégaux²⁵. En Europe, il y a probablement beaucoup moins de travailleurs illégaux, mais ce n'est pas un phénomène marginal.

Pour aller plus loin :

- [17-Pays_Bas-Rapport](#)
- [17-Pays-Bas-Synthèse_Politiques_fiscales](#)

2. Une perte de compétitivité structurelle depuis l'entrée des pays de l'Est dans l'UE

Depuis l'adhésion des pays d'Europe de l'Est à l'Union européenne à partir de 2004, l'agriculture française fait face à la concurrence croissante des filières agricoles de l'Est. Au début des années 2000, la France était exportatrice nette au niveau de l'UE, elle est désormais devenue importatrice nette. Un paradoxe pour la première puissance agricole de l'UE.

Plusieurs facteurs expliquent cette perte de compétitivité de la France, notamment les coûts de main-d'œuvre, les capacités de production et les prix finaux plus attractifs pratiqués par les concurrents. Aujourd'hui, les filières agricoles d'Europe de l'Est ont un niveau d'infrastructures et de technologies équivalent ou supérieur à la France. Les pays d'Europe de l'Est, comme la Pologne, ont massivement investi et reçoivent des investissements étrangers pour structurer leurs filières, alors qu'en France les infrastructures se font vieillissantes pour certaines. Ce phénomène ne fait qu'accentuer la baisse de compétitivité de l'agriculture française. Néanmoins, la France dispose d'atouts stratégiques significatifs qui lui permettent de maintenir

²⁵ *Immigrant Farmworkers and America's Food Production*, fwd.us, Mars 2021, [lien](#)

son leadership dans ces secteurs. Il est essentiel pour elle de communiquer efficacement sur ces avantages afin de préserver sa position dominante aux yeux du grand public.

Exemple de la filière de la Pomme

Dans le passé, la France fut l'un des principaux fournisseurs européens de Pomme²⁶. Cependant, depuis 2011, la Pologne prend les devants avec la plus grande superficie de vergers en hectares. Elle répond efficacement à la demande nationale et internationale grâce à sa capacité de production élevée, des coûts de main-d'œuvre plus bas et des prix compétitifs, tout en offrant une variété de produits grâce à des conditions pédoclimatiques favorables.

En quelques années, la Pologne réussit à devenir un acteur majeur du commerce mondial de la pomme. Cette situation résulte en partie de l'investissement et du soutien de l'État polonais à toute la chaîne de production, de la transformation à la distribution, ainsi que le nombre de partenariats et de coopératives qui contribuent à une approche coordonnée. La France se trouve donc dans une position de compétitivité moindre. De fait, la production française de pomme a chuté entre 40 et 50 % depuis le début des années 1990²⁷.

Pour aller plus loin :

- [24_Pomme_Synthèse_Chine](#)
- [24_Pomme_Synthèse_Compote](#)
- [24_Pomme_Synthèse_Pologne](#)
- [24_Pomme_Synthèse_Cidre](#)

Exemple de la filière avicole

Dans le secteur avicole, la France se distingue en tant que leader européen de la production de poulets élevés en plein air. En 2023, elle conserve son statut de premier consommateur de poulet en Europe, avec une moyenne de 28 kg par personne. Toutefois, pour répondre à cette demande croissante, le pays se voit contraint d'importer près de 50 % de ses besoins en poulet. L'un des défis majeurs auxquels la France est confrontée concerne l'abattage des volailles. En effet, faute de capacités suffisantes sur son territoire, une grande partie des poulets élevés en France sont exportés pour être abattus à l'étranger.

L'abattage et la transformation représentent des étapes essentielles de la chaîne de valeur de la filière avicole. La France excelle dans le domaine de la transformation, de nombreux pays européens envoient leurs poulets abattus en France. Cependant, le manque de capacités d'abattage sur le sol français constitue un frein majeur. Ainsi, la France se voit contrainte d'exporter ses volailles vers d'autres pays européens, tels que la Belgique ou les pays de l'Est, pour ensuite les rapatrier afin de les transformer. Cette délocalisation des abattoirs s'explique par des considérations financières, logistiques et normatives. En France, les normes strictes en matière d'abattage se traduisent par des coûts plus élevés. Au cours des années 2000, de

²⁶ Laurent DUPLOMB, Pierre LOUAULT et Serge MÉRILLOU, *Rapport d'information*, Commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, 2020-2021, [lien](#)

²⁷ Laurent DUPLOMB, Pierre LOUAULT et Serge MÉRILLOU, *Rapport d'information*, Commission des affaires économiques sur la compétitivité de la ferme France, 2020-2021, [lien](#)

nombreuses installations françaises d'abattage ont fermé leurs portes, ce qui a renforcé ainsi les exportations vers la Belgique.

Ces contraintes amenuisent la capacité de la France à offrir au consommateur un poulet 100 % français, réduisant ainsi sa compétitivité face à ses voisins européens et de l'Est.

3. Manque d'investissements structurel dans la recherche agronomique française : une perte de vitesse face à d'autres acteurs européens

La recherche agronomique est un indispensable dans le maintien d'une compétitivité agricole. Le changement climatique et la réponse génétique et technologique qu'il requiert impliquent de forts investissements dans la recherche agronomique.

La France est un acteur historique de la recherche agronomique. Le réseau d'universités associées aux centres de recherche forme depuis longtemps un maillage efficace. Par ailleurs, la recherche privée a aussi une place importante en France et lui permet de maintenir des positions dominantes sur le marché des semences entre autres. Mais dans les prochaines années, la France pourrait se retrouver dépassée en matière de recherche agronomique faute d'investissements. En effet, chaque année, la France investit 2,4 milliards d'euros dans la recherche agronomique publique et privée²⁸, alors que les États-Unis investissent plus de 4 milliards²⁹ de fonds publics, sans compter les 500 millions alloués chaque année par la fondation Bill et Melinda Gates. Quant à elle, la Chine investit plus de 10 milliards chaque année dans la recherche agronomique.

Manque d'investissement comme frein à la compétitivité des filières françaises : exemple de filière fraises

Dans certaines filières, la France accuse un retard important en matière de recherche agronomique. Le secteur de la fraise en France, malgré son positionnement haut de gamme avec des variétés comme la Gariguette, est aujourd'hui vulnérable face à la concurrence des pays plus ensoleillés, où le coût de production est moindre. La France qui n'a pas su mettre au point de nouvelle variété de fraise accuse aujourd'hui un retard de compétitivité face à des variétés plus productives. Cette situation est exacerbée par le manque de main-d'œuvre et l'augmentation des coûts de production en France. Ainsi, la France est devenue un acteur marginal de la recherche agronomique dans la filière fraise face à des pays comme l'Espagne, qui a su innover avec des variétés demandant moins de ressources et plus adaptées à ses conditions climatiques. Ce fort investissement espagnol dans la recherche, en associant le public et le privé, a permis au pays de dominer le marché européen de la fraise. La France doit donc relever le défi de moderniser sa recherche agronomique pour rester compétitive.

²⁸ *Etat de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°15*, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2019, [lien](#)

²⁹ *Investment in U.S. Public Agricultural Research and Development Has Fallen by a Third Over Past Two Decades, Lags Major Trade Competitors*, US Department of Agriculture, Juin 2022, [lien](#)

Pour aller plus loin :

→ [La fraise : quand la recherche agronomique mute en guerre économique - Portail de l'IE](#)

La recherche française est mise en concurrence avec d'autres centres d'innovation très compétitifs : exemple des Pays-Bas

La recherche française est mise en concurrence avec d'autres centres d'innovation européens très compétitifs, comme celui des Pays-Bas. Les Pays-Bas ont une approche intégrée et collaborative de la recherche, où la synergie entre les universités, les entreprises, les instituts de recherche et les pouvoirs publics à toute sa place.

Les universités néerlandaises (Université Wageningen et l'Université HAS) sont beaucoup plus imbriquées qu'en France avec le développement agricole et industriel. Par ailleurs, les instituts de recherche dont l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO) et Deltares font partie, collaborent souvent avec des startups et des entreprises établies pour développer de nouvelles technologies et méthodes de culture plus efficaces et durables.

Conjointement, le gouvernement néerlandais organise et dynamise les partenariats public-privé et oriente des financements vers la recherche et le développement en agronomie. Les centres d'innovation et les clusters (la *Food Valley* par exemple), rassemblent des entreprises, des chercheurs et des entrepreneurs pour collaborer. Ainsi, cette dynamique entre les acteurs publics et privés permet aux Pays de connaître un véritable accroissement de la puissance par l'agriculture, à tel point qu'ils sont aujourd'hui la première puissance agricole exportatrice de l'UE et la troisième au niveau mondiale (sur les produits bruts et sur les produits transformés). Cette position d'innovation bien établie et intégrée soutient le positionnement des Pays-Bas en tant que leader mondial dans le domaine de l'innovation agricole.

Pour aller plus loin :

→ [17-Pays_Bas-Rapport](#)

La recherche agronomique doit bénéficier d'un appui politique et législatif

La recherche agronomique doit s'accompagner d'un soutien législatif. Par exemple, dans la fermentation de précision, l'accompagnement du législateur s'avère nécessaire. La fermentation de précision, grâce aux avancées en biologie synthétique, offre une alternative durable à la production de protéines. C'est une avancée intéressante dans un contexte de changement climatique et de forte dépendance européenne aux importations de protéines végétales. Cette technique utilise des micro-organismes pour produire des protéines spécifiques et permet de synthétiser des produits similaires aux protéines animales traditionnelles, comme les fromages, laits, ou viandes. Cependant, les réglementations européennes strictes pourraient ralentir son développement en France, comparativement à une approche plus flexible aux États-Unis, tant bien même que la France est l'un des pionniers en la matière.

Pour aller plus loin :

- [65-Recherche_Agronomique-Synthèse-La fermentation de précision](#)
- [65-Recherche_Agronomique-Synthèse-Grand défi ferments du futur](#)

C. Déstabilisation sur le marché mondial : Comment évoluer dans une compétition commerciale de plus en plus dure ?

1. Une déstabilisation induite par des traités de libre-échange sans mesures miroirs

L'agriculture française est fortement déstabilisée par la concurrence déloyale orchestrée par l'Union européenne. D'une part, l'UE pousse l'agriculture européenne à se verdier et à adopter des pratiques plus durables. Pour cela, l'UE a mis en place, dans le cadre du Pacte vert, un corpus législatif pour amorcer la transition écologique dans le monde agricole. Cette transition va avoir des conséquences sur l'organisation des systèmes agricoles et la compétitivité des filières. D'un autre côté, l'Union européenne autorise l'importation des produits agricoles venus hors d'UE et qui ne respectent pas les normes européennes de production. Outre le fait qu'ils ne respectent pas les normes, ces produits peuvent parfois bénéficier d'exonérations de droits de douane sur leur entrée dans l'espace économique lorsque des traités de libre-échange le prévoient.

Le fait que l'UE ne mette pas en place des mesures miroirs sur le secteur de l'agriculture entrave la compétitivité de toutes les filières agricoles européennes. Par exemple, l'Ukraine bénéficie d'exonération de droits de douane sur toutes les importations de produits agricoles, tant bien même qu'elle ne respecte qu'un tiers des normes européennes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. De la même façon, les accords de libre échange avec le Mercosur induira une hausse des importations de produits agricoles en provenance d'Amérique du Sud. Mais là encore, le problème est que le Brésil utilise encore 150 pesticides qui sont interdits dans l'UE.

Établir des mesures miroirs dans les échanges commerciaux avec d'autres pays hors de l'UE est un fondamental qu'il faut mettre en place. Sans quoi l'agriculture européenne aura des difficultés structurelles dues à une concurrence déloyale pour amorcer sa transition environnementale.

Pour aller plus loin :

- [Le soutien à l'Ukraine ne doit pas aboutir au sacrifice de l'agriculture française - Portail de l'IE](#)

2. Des puissances agricoles montantes et structurellement compétitives

Sur le marché international, la France est de plus en plus confrontée à la concurrence de puissances agricoles établies ou émergentes. Historiquement, la France était un partenaire commercial privilégié pour une majorité de pays africains, dont les pays du Maghreb. Depuis une dizaine d'années, les exportations agricoles et plus particulièrement de blé, se sont amenuisées.

Là où la France pourrait utiliser ses exportations alimentaires, de céréales notamment, comme un levier d'influence géopolitique, aucun axe de politique agricole aux exportations n'est véritablement établi. De plus, la France dissocie l'aide publique au développement des exportations commerciales, alors qu'une synergie pourrait être créée entre les deux, comme c'est le cas dans de nombreux pays exportateurs.

Dans un contexte géopolitique où la stabilité des approvisionnements trouve toute son importance, la France a une place de premier plan à jouer. Mais par manque de stratégie, et peut-être d'ambition, rien n'est à l'œuvre. Des puissances agricoles émergentes, commercialement plus compétitives et agressives n'attendent pas la France pour prendre la place. La France doit réagir et faire valoir son savoir-faire et ses atouts.

Il y a plusieurs stratégies agricoles internationales qui se dessinent. Les États-Unis ont une stratégie d'aide au développement pour rendre les pays dépendants à l'importation de certaines matières premières ou de certains intrants agricoles. Des pays émergents comme le Brésil cherchent à soutenir leur croissance économique via le développement de l'agriculture et donc le gain de part de marché à l'international. Bien que des difficultés structurelles persistent au Brésil (dualité du modèle agricole et difficultés logistiques), le Brésil s'est hissé depuis une vingtaine d'années en tant que puissance agricole de premier plan, notamment sur les protéines (végétales ou animales) et les biocarburants. Par ailleurs, la Russie qui a eu à partir de 2014 une stratégie d'autonomisation vis-à-vis des importations européennes est aujourd'hui extrêmement compétitive et agressive sur l'exportation de céréales en Afrique.

Enfin, il ne faut pas négliger l'impact que peut avoir la Chine sur la structuration et la sécurisation de ses chaînes de valeur agricoles. Avec 20 % de la population mondiale à nourrir, mais seulement 10 % des surfaces arables mondiales, la Chine fait face à un défi de taille. La Chine avait pallié son déficit de puissance agricole par des importations, mais elle est aujourd'hui en train de progresser très rapidement sur le chemin de l'autonomie alimentaire. Les immeubles de 28 étages destinés à l'élevage de porcs ne sont qu'un exemple. Ainsi, si la Chine gagne en autonomie stratégique alimentaire, une partie de ses importations va diminuer et donc une partie des pays exportateurs pourrait se retrouver sans débouchés. La Chine est le 8e client de la France pesant 3,8 milliards d'exportations³⁰. Une partie des filières françaises pourraient donc se retrouver déstabilisées à terme.

³⁰ *Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises*, FranceAgriMer, Octobre 2023, [lien](#)

CONCLUSION :

Effet de bord de l'euphorie du libre-échange, la France a négligé la singularité de son agriculture. Pourtant, l'agriculture française n'est structurellement pas faite pour être mise en concurrence avec des systèmes agricoles intensifs. De ce constat, la France ne peut pas choisir en même temps d'orienter ses systèmes agricoles dans une démarche de transition environnementale et de soutenir les importations de produits agricoles qui ne respectent pas un principe de concurrence loyale.

Les dynamiques de la concurrence déloyale ne peuvent pas s'appliquer dans le cas français. Le politique et les marchés doivent s'adapter aux spécificités du monde agricole français, et non l'inverse ! La France doit donner une orientation à son agriculture et autoriser les importations de produits que si elles respectent les règles françaises, ou du moins européennes.

Elle doit aussi donner au monde agricole une ligne claire quant au chemin à suivre dans un contexte européen.

Partie 5 : Les grands enjeux de l'agriculture de demain : sombrer ou rebondir ?

Au-delà de toutes les réalités actuelles, le monde agricole va aussi devoir s'adapter à des réalités futures. Elles apparaissent comme un point de bascule incontournable de l'agriculture. Les omettre serait une erreur stratégique dans l'analyse. Toutefois, il n'est pas assuré qu'en les considérant, la France parviendra à surmonter les défis qui l'attendent.

Pour donner un cap clair au monde agricole et surmonter les défis attendants, les stratégies agricoles doivent s'inscrire dans un temps long et dans la réalité de ce qu'est l'agriculture. Trois conditions préalables à la construction d'une stratégie agricole doivent être prises en compte : faire preuve de résilience face au changement climatique, faire preuve de résilience face à la volatilité des marchés et des charges d'exploitations et intégrer les nouvelles générations dans la mutation de l'agriculture. En réalité, ces trois composantes mettent en avant la nécessité de prendre en compte les spécificités sociétales territoriales de l'agriculture française.

A. Faire preuve de résilience face au changement climatique

Le changement climatique soulève des questions quant à l'orientation qui doit être donnée à l'agriculture française.

L'agriculture se trouve dans une situation ambivalente par rapport à ce sujet, étant à la fois responsable et victime du changement climatique. L'agriculture, et notamment l'élevage, constitue un poste majeur d'émissions de gaz à effet de serre. En France, 19 % des émissions de GES sont liées au secteur agricole. En Europe, la part est de 14 %. Plus de la moitié de ces émissions sont liées à l'élevage, et notamment, l'élevage bovin.

L'agriculture doit donc trouver des solutions pour réduire les émissions de GES qu'elle émet. Une tactique pourrait être de réduire la part de l'élevage. Mais en réduisant l'élevage, la France se prive aussi d'une indépendance stratégique en matières fertilisantes d'origine organique essentielles au développement de l'agriculture biologique.

Par ailleurs, la réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais peut permettre de jouer une double carte : celle de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et celle de la réduction des dépendances stratégiques. En ayant recours à des méthodes d'agriculture de précision, il est possible de réduire l'usage d'intrants. Mais cela demande un fort investissement des agriculteurs. Toutefois, l'usage d'intrants chimiques ne pourra pas non plus être réduit à néant si la France veut maintenir une capacité d'exportation de produits agricoles.

Des solutions alternatives à certains intrants chimiques peuvent être trouvées, même si pour la plupart elles demeurent moins efficaces et souvent plus chères. Pour s'engager dans une voie de réduction des intrants chimiques, dans le but de soutenir un modèle agricole plus durable, les politiques publiques doivent soutenir massivement les agriculteurs, et empêcher toute forme de concurrence déloyale qui pourrait avoir lieu. Une agriculture durable n'est pas forcément plus coûteuse pour un agriculteur, mais il faut un temps de transition qui peut

parfois nécessiter des investissements conséquents. Aujourd'hui, encore dans la politique agricole commune de 2023-2027, une large partie des subventions agricoles sont distribuées à des modèles intensifs. Accompagner les agriculteurs dans le changement de modèle nécessite donc de flécher différemment les subventions vers une agriculture plus durable.

La question du changement climatique soulève aussi la question de la neutralité carbone. En effet, l'agriculture, bien qu'émettrice de GES, a aussi le potentiel de capter du carbone dans les sols. Cela nécessite toutefois des méthodes de culture spécifiques. Le stockage de carbone dans le sol agricole pourrait à terme constituer une source complémentaire de revenus pour les agriculteurs. En fin de compte, même si certains agriculteurs pourraient voir leur rentabilité diminuer en raison d'une baisse de la production dans un système agricole durable, ils pourraient potentiellement compenser cette baisse en vendant des crédits carbone. Toutefois, les pouvoirs publics doivent maintenir une attention particulière à ce que les investisseurs n'achètent pas massivement des terres agricoles dans une logique de compensation carbone à leurs fins personnelles. Cela aurait pour conséquence de faire monter le prix du foncier, et de le rendre plus difficilement accessible aux agriculteurs.

Dans sa démarche d'analyse des impacts du changement climatique sur les filières, l'EGE a souhaité s'intéresser à trois filières particulières : la filière viticole, la filière bovine et la filière céréalière.

La filière viticole :

La filière viticole en Europe, y compris en France, s'engage dans une transition vers la durabilité pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette transformation nécessite des adaptations dans les pratiques agricoles, telles que la réduction de l'usage d'engrais chimiques et l'encouragement de la séquestration du carbone. Bien que cette transition implique des investissements significatifs, les incitations financières et la demande croissante pour des vins durables présentent des opportunités économiques. La PAC et d'autres initiatives européennes soutiennent cette évolution en favorisant la recherche, l'innovation, et les pratiques respectueuses de l'environnement. Les technologies comme l'agriculture de précision jouent un rôle prédominant dans l'efficacité et la réduction de l'empreinte environnementale de la filière viticole et lui permettant de se conformer aux objectifs de durabilité tout en préservant son héritage.

Pour aller plus loin :

→ [34 – Fiche de synthèse – filière viticole](#)

La filière bovine :

La gestion des effluents bovins en France, qui représente 7% des émissions nationales de méthane, s'avère essentielle pour atteindre la neutralité climatique. Deux approches principales s'envisagent : la réduction de la taille du cheptel bovin et la méthanisation des déchets organiques pour produire de l'énergie propre. Cependant, la conservation du cheptel est essentielle pour l'économie agricole et la souveraineté alimentaire. Les effluents bovins sont une source indispensable pour la fertilisation de l'agriculture non conventionnelle (cf. Partie 4 - A - 1).

La méthanisation, bien que promue comme une solution, doit être adaptée aux spécificités françaises, notamment la limitation de la production de cultures énergétiques à 15% de la production de biogaz. La France privilégie un modèle valorisant les déchets plutôt que la création de cultures dédiées à l'énergie, face au modèle allemand plus intensif. Ce choix présente des défis stratégiques et pourrait impacter la compétitivité et la survie de la filière bovine française.

Pour aller plus loin :

→ [34 – Fiche de synthèse – effluents bovins](#)

La filière céréalière :

La filière céréalière française doit s'adapter aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'UE. Une baisse de 30 à 40 % pour 2030 par rapport à 2005 et la neutralité carbone d'ici 2050 sont visées. L'agriculture, contribuant à 19 % des émissions de GES du secteur, est appelée à réduire significativement ses émissions, notamment à travers des pratiques comme l'agriculture biologique et la diminution de l'utilisation des pesticides. Cependant, la contribution marginale de l'UE et de la France à l'émission globale de CO2 interroge sur l'efficacité de ces efforts. Sans directives claires pour la filière céréalière et des alternatives concrètes pour réduire les émissions, atteindre la neutralité carbone semble un défi majeur.

Pour aller plus loin :

→ [34 – Fiche de synthèse – filière céréalière](#)

B. Faire face aux enjeux énergétiques

Depuis la guerre en Ukraine, la question énergétique a nettement crû en importance dans la gestion des systèmes agricoles. En effet, depuis les années 50, les modèles agricoles se sont développés grâce à une consommation toujours plus élevée de l'énergie fossile. Les systèmes agricoles actuels se trouvent extrêmement dépendants des énergies fossiles et aux variations des cours des marchés énergétiques.

L'énergie fossile est omniprésente dans l'agriculture, car elle est largement utilisée en amont des systèmes agricoles : la production d'engrais, notamment d'engrais azotés, consomme beaucoup d'énergie. Elle est présente dans les champs : les tracteurs ont besoin de GNR pour pouvoir fonctionner. Et on la retrouve dans l'aval de la chaîne de valeur : l'énergie est très importante pour maintenir à certaines températures les produits agricoles avant la transformation, elle est omniprésente dans l'industrie agro-alimentaire et dans les systèmes de distribution.

L'énergie est incontournable dans la chaîne de valeur alimentaire. La hausse très forte de son prix en quelques années a complètement déstabilisé les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires. Le prix du gazole a bondi de 1,30 € en 2020 à plus de 1,80 € du litre en 2024, le

prix de l'électricité de 0,15€ à 0,27€ le kWh³¹, le prix du gaz de 77 €/MWh PCS à 120 €/MWh PCS³².

Réduire le poste de charges lié à l'énergie est indispensable pour maintenir notre agriculture compétitive face à des pays qui la payent moins cher que nous. Par exemple, aujourd'hui, sur les marchés financiers, une tonne de blé russe coûte entre 10 et 20 dollars de moins qu'une tonne de blé français, à qualité similaire. Des pays comme l'Egypte, qui importent plusieurs millions de tonnes de blé chaque année, peuvent réaliser des millions d'euros d'économies en privilégiant un blé russe à un blé français. Le cas du blé n'est pas isolé, on en retrouve dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles.

La très forte hausse des coûts de l'énergie menace également la stabilité financière des entreprises agricoles et agroalimentaires. En effet, avec la hausse des coûts des charges, les entreprises voient leurs besoins en fonds de roulement augmenter. Ce changement de composants micro-économiques peut avoir des conséquences à moyen terme sur la gestion financière des entreprises et peut déstabiliser l'ensemble du secteur si les actionnaires des entreprises agricoles ne parviennent pas à faire face à cette hausse des coûts.

La biométhanisation ou méthanisation offrent un moyen efficace de réduire la dépendance aux énergies fossiles dans l'agriculture. Ce processus biologique convertit les déchets organiques (résidus agricoles, effluents d'élevage, déchets végétaux) en biogaz, une source d'énergie renouvelable. Le biogaz produit peut être utilisé pour générer de l'électricité, de la chaleur ou être épuré en biométhane et injecté dans le réseau de gaz naturel. Il remplace ainsi les combustibles fossiles. La biométhanisation contribue également à la gestion durable des déchets, réduit les émissions de gaz à effet de serre et favorise le développement d'une économie circulaire dans le secteur agricole. Toutefois, la question de la méthanisation, qui a bénéficié d'un fort soutien politique et de subventions, peut entrer en contradiction avec l'intérêt alimentaire de l'agriculture.

Outre la nécessité économique de réduire le coût des charges et de l'énergie, une nécessité environnementale s'impose. Pour décarboner l'agriculture, il faut essayer de réduire au maximum la dépendance aux énergies fossiles. Cela invite à repenser la manière dont sont gérées les exploitations agricoles, ainsi que l'articulation de toute la logistique autour du monde agricole. Aujourd'hui, plus de 80 % des marchandises agricoles sont transportées par camions routiers. Repenser le réseau ferroviaire pour lui permettre de prendre en charge les flux logistiques agricoles pourrait être une solution d'efficacité dans les prochaines années, même si cela nécessite des investissements considérables. Par ailleurs, dans les prochaines années, avec un coût du transport de plus en plus élevé, peut-être que les systèmes de transformation et de distribution locaux s'imposent d'eux-mêmes, car ils seront plus compétitifs.

La hausse des coûts de l'énergie provoque des répercussions conséquentes sur la structure intrinsèque de l'agriculture. Une évolution des pratiques agricoles, dans les industries agroalimentaires et dans le réseau de distribution, est déjà à l'œuvre et se renforcera dans les prochaines années. Il faut donc s'attendre à une recomposition structurelle de l'agriculture dans

³¹ Prix du kWh d'électricité en France en 2024 : tarifs et évolution, jechange.fr, Mai 2024, [lien](#)

³² La CRE publie son prix repère de vente de gaz naturel pour mars 2024 pour les consommateurs résidentiels raccordés à GRDF et aux ELD, CRE, Février 2024, [lien](#)

les prochaines années, modifiant en profondeur les flux logistiques et les chaînes de valeur agricoles.

C. Faire face au renouvellement générationnel et à la mutation du métier d'agriculteur

Le renouvellement des agriculteurs est un défi de taille pour la profession. En 1970, il y avait 1,6 million d'exploitations. Aujourd'hui, il en reste moins de 400 000. Les projections prédisent à 300 000 le nombre d'exploitations agricoles en France en 2030. Au cours des dernières décennies, la baisse du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une hausse de taille des exploitations. La mécanisation et l'amélioration de la productivité agricole ont, entre autres, permis de compenser les départs d'actifs. Aujourd'hui, les exploitations agricoles françaises font en moyenne 69 ha. Il est vrai que c'est 50 ha de plus qu'il y a 50 ans. Cependant, cela reste une taille dérisoire par rapport à des fermes de plusieurs milliers d'hectares en Europe du Nord ou plusieurs dizaines de milliers d'hectares en Europe de L'Est. Le maintien d'une agriculture familiale et à taille humaine a notamment été possible grâce à la succession des terres dans un cadre familial, car aujourd'hui encore, 66 % de la surface agricole est détenue par les agriculteurs ou leur famille.

L'âge moyen des agriculteurs est de 51,4 ans. D'ici une dizaine d'années, 50 % des agriculteurs pourraient partir à la retraite. Une large partie de ses agriculteurs ne trouvera pas de successeurs, ce qui laisse penser que les exploitations agricoles vont continuer de gagner en taille dans les prochaines années. La tendance à la concentration des exploitations agricoles peut difficilement s'harmoniser avec le principe de transition environnementale de l'agriculture dans l'état actuel des choses.

La solution de la robotisation massive des exploitations agricoles se présente comme une alternative à ce problème. Cependant, la robotisation nécessite des investissements conséquents. Dans la situation financière actuelle des agriculteurs, il est difficile de concevoir comment ils pourront rassembler les centaines de millions d'euros nécessaires pour automatiser leurs exploitations.

Pour aller plus loin :

- [53 – L'évolution de la population agricole – LA ROBOTIQUE COMME INSTRUMENT DU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE FRANÇAISE](#)
- [53- l'évolution des populations agricoles- LES CONSÉQUENCES DU DÉCLIN DE LA POPULATION AGRICOLE](#)
- [53- l'évolution des populations agricoles – LES PERSONNES NON ISSUES DU MILIEU AGRICOLE](#)
- [53 – l'évolution des populations agricoles – LUTTER CONTRE LE DÉCLIN AGRICOLE AGIR ET FAIRE FACE](#)
- [53 – l'évolution des populations agricoles- LUTTER CONTRE LE DÉCLIN AGRICOLE SUBIR LE DÉCLIN _](#)
- [53 – Renouvellement des agriculteurs – Rapport](#)

D. Accepter et jouer avec les règles de la Guerre économique

Manifestement, l'agriculture française est le champ de bataille d'une guerre économique. La souveraineté alimentaire française est attaquée et menacée. C'est une réalité qu'il faut accepter pour s'armer et défendre les intérêts de l'agriculture française. Nier les rapports de force dans l'agriculture, nier que des déstabilisations politiques, économiques ou informationnelles qui peuvent avoir lieu ne permettra pas à la France de défendre son agriculture. Tous les éléments semblent aujourd'hui montrer que le monde agricole a besoin d'une véritable stratégie de fond en matière de guerre économique pour défendre ses intérêts et la souveraineté alimentaire française.

Cette dynamique doit être catalysée par une force extérieure, une force de la société civile : l'agriculture française a besoin d'un soutien de la société civile pour défendre les intérêts vitaux qu'elle incarne. Le travail réalisé par l'EGE est une pierre à l'édifice, mais très loin d'être suffisant.

Par ailleurs, renoncer de passer à l'offensive, c'est renoncer à donner à la France tous les outils pour lui permettre de conserver sa souveraineté alimentaire. La France ne peut pas seulement défendre ses positions et essuyer des coups, elle doit aussi entrer pleinement dans le rapport de force, et montrer qu'elle a les moyens de sa puissance.

Pour l'heure, bâtir une stratégie offensive dans l'agriculture est difficilement envisageable compte tenu du manque généralisé de vision stratégique dans l'agriculture et de la polarisation du monde agricole. Toutefois, mener des batailles tactiques, avec un petit nombre d'acteurs ou au sein d'une filière est envisageable. Agir au niveau tactique est le premier pas pour inscrire l'agriculture dans une logique de guerre économique.

La France a la chance d'avoir une histoire et une mémoire car des actions tactiques, couronnées de succès, sont identifiables et étudiables. Rien n'est perdu ! Il faut sensibiliser le monde agricole aux enjeux de la guerre économique, aux logiques de puissance qui s'y cachent, aux rapports de force qui se tiennent et montrer les réussites pour inspirer et donner des idées sur la conduite opérationnelle d'une guerre économique dans l'agriculture. C'est le premier pas, mais un pas indispensable pour sauver l'agriculture et la souveraineté alimentaire française. Sombrier ou rebondir ? Rien n'est joué ! Alors, autant se donner les moyens de ses ambitions.

CONCLUSION :

L'agriculture française fait face à son destin. Les choix politiques et stratégiques qui seront faits dans les prochaines années auront probablement des conséquences sur la nature du monde agricole pour le demi-siècle à venir.

Aujourd'hui, l'agriculture française peut aussi bien rebondir que sombrer. Faire preuve de résilience face au changement climatique, faire preuve de résilience face à la volatilité des marchés et des charges d'exploitations et intégrer les nouvelles générations dans la mutation de l'agriculture. En réalité, ces trois composantes mettent en avant la nécessité de prendre en compte les spécificités sociétales et territoriales de l'agriculture française ; et d'accepter pleinement que l'agriculture soit le champ de bataille d'une guerre économique. Aujourd'hui

plus que jamais, il semble important de considérer cette Guerre économique et de donner les outils indispensables pour jouer dans cet environnement pas des plus familiers pour le monde agricole.

Trois conditions qui donnent espoir pour les prochaines décennies, mais encore faut-il qu'elles soient considérées à la hauteur des enjeux qu'elles soulèvent dans les décisions politiques.

Partie 6 : L'agriculture française est singulière et ne peut pas suivre les mêmes règles de marché que d'autres secteurs économiques

L'agriculture française est aujourd'hui à un point de bascule. La France est historiquement une puissance agricole. Plus que nourrir les Français, l'agriculture a aussi donné à la France une envergure économique grâce aux excédents commerciaux qu'elle dégage, une dimension politique dans le cadre de la construction européenne, une importance géopolitique grâce aux exportations et elle contribue au rayonnement français grâce à la diversité et à la qualité des produits agricoles.

Toutefois, l'importance agricole de la France est aujourd'hui doublement remise en cause. La France se heurte à un manque de compétitivité structurel dans le cadre de l'UE. Elle n'a qu'une marge de manœuvre limitée pour défendre ses intérêts face à des pays dont le coût des charges est bien moins élevé. La montée en gamme de l'agriculture française induite par l'élargissement de l'UE depuis 2004, a eu pour conséquence de spécialiser la France sur un segment de marché haut de gamme et de négliger la production cœur de gamme, production qui est pourtant le substrat de la souveraineté alimentaire française. Une érosion de la perte de la diversité quantitative et qualitative de l'agriculture se ressent. Cette réalité, qui s'inscrit dans un cadre à deux dimensions, temporelle et spatiale, se heurte frontalement à des logiques politiciennes et de marché hors-sol et inadaptées. Ce dénatement de l'agriculture française ne pourra que conduire à une évanescence de la souveraineté alimentaire française. D'autre part, de nouvelles grandes puissances agricoles émergent comme le Brésil et la Russie. La place de la France et les équilibres économiques qui en découlent sont déjà et seront remis en question dans les prochaines années. Il est probable que la France soit déclassée au rang de puissance agricole régionale dans les prochaines décennies. Le rôle agro-géopolitique de la France est sur le déclin.

Mais rien n'est perdu ! Dans les prochaines années, l'agriculture va connaître une révolution comme rarement elle en a connu. Les défis qui s'imposent à l'agriculture sont considérables : changement climatique, crise énergétique, préservation des ressources, renouvellement générationnel, santé des consommateurs, préservation du terroir français et surtout acceptation de l'agriculture comme champ de la guerre économique... Il ne s'agira pas pour la France de faire évoluer à la marge son modèle agricole. Pour surmonter ces défis, la France doit inventer un nouveau modèle agricole qui lui est propre, car l'agriculture française est unique au monde. La France dispose encore de toutes les ressources pour inventer son nouveau modèle agricole. Pour cela, elle doit parvenir à faire travailler tous les acteurs de concert au service d'un seul et même objectif : bâtir l'agriculture de demain. Cela impose à la France de définir une stratégie claire, réaliste, qui s'inscrive dans une vision de long terme, qui intègre les questions de la diversité et de la durabilité agricole. Cette vision doit être défendue et appuyée au niveau européen. La France ne doit pas subir et réagir aux stratégies agricoles des pays membres de l'UE ou du monde. Elle doit être proactive, inventive et construire sa propre agriculture de demain en mobilisant des partenaires européens. Il en va des intérêts vitaux des Français !

Annexes :

A. La méthodologie retenue pour concevoir un exercice unique et original

La conception d'un tel exercice est le fruit du travail de plus de deux cents étudiants pendant huit jours consécutifs. Au regard de l'importance des effectifs humains mobilisés sur une très courte période, une méthodologie rigoureuse a été suivie afin de maximiser la qualité des analyses sur cette première phase de travail. Une seconde étape de travail a suivi avec un groupe beaucoup plus restreint d'étudiants, afin de constituer et de mettre en forme ce livre blanc.

Objectif, ressources mobilisables et échéances

Dès le départ, l'objectif était assez clair. Il s'agit de dresser une grille d'analyse qui permette de comprendre la complexité du monde agricole avec un regard objectif.

Pour répondre à cet objectif, 210 étudiants dans les promotions respectives de SIE³³, RensIE³⁴, RIE³⁵ et RSIC³⁶ de l'EGE étaient mobilisables huit jours consécutifs sur le mois de décembre.

De la même façon qu'un agriculteur prépare la terre avant d'accueillir la culture, cet exercice a nécessité un travail préparatoire d'envergure pour permettre aux étudiants de monter en compétence très rapidement sur les sujets et de produire le maximum de valeur en un temps restreint. Une partie de ce travail préparatoire a consisté en la rédaction et la publication d'articles du Portail de l'économique³⁷ sur des sujets de stratégie agricole. Une partie de ces articles ont d'ailleurs été repris dans ce livre blanc pour illustrer certaines notions et l'enrichir d'exemples.

Le sujet a été choisi à la fin du mois d'octobre. Un petit groupe d'étudiants inter-promotion s'est porté volontaire pour effectuer le travail préparatoire à la semaine de travail. Ce travail préparatoire a notamment consisté à la création cohérente de sujets pour répondre à la problématique, à cadrer les sujets sélectionnés, à réfléchir à l'efficacité de la démarche, et à préparer l'organisation de la semaine de travail.

L'exercice s'est déroulé au mois de décembre avec l'ensemble des étudiants.

La correction des sujets a eu lieu sur les mois de janvier et février.

La rédaction de ce présent livre blanc s'est faite sur le mois de mars.

³³ Stratégie et Intelligence Economique

³⁴ Renseignement et Intelligence Economique

³⁵ Risque et intelligence économique

³⁶ Résilience et Sûreté en Intelligence Economique

³⁷ Portail de l'Intelligence Économique, [lien](#)

A noter que la crise agricole, qui a pris une autre tournure notamment à partir du mois de janvier et les annonces gouvernementales qui ont suivi ont fait l'objet d'une actualisation des travaux des étudiants afin d'offrir une grille d'analyses mise à jour.

Définition et cadrage des sujets

Pour chercher à tirer le plein potentiel d'un groupe de 210 étudiants sur un peu plus d'une semaine, il faut constituer des groupes, et proposer un cadrage précis des sujets pour éviter qu'il y ait des points de friction entre les sujets.

En ce qui concerne l'architecture de l'exercice, chaque sujet a été traité par un groupe de cinq ou six étudiants. La gestion opérationnelle de trente-neuf groupes étant complexe, le choix de créer des sections a été fait. De cette façon, six sections ont été constituées et dans chacune de ces sections, il y avait entre six et huit groupes. Les groupes ont été associés dans une même section en fonction de la cohérence thématique des sujets traités.

Chaque groupe se composait de cinq à six étudiants, dont un était désigné comme coordinateur. Six à huit groupes forment une section pilotée par un coordinateur de section. Ce coordinateur faisait partie du groupe d'étudiants ayant préparé en amont l'exercice et participé au cadrage des sujets. De fait, il avait déjà acquis des connaissances des sujets de sa section et était à même de les aiguiller pendant l'exercice. Enfin, l'ensemble des sections ont été coordonnées par un étudiant coordinateur général de l'exercice.

L'imbrication des sections et des groupes a été la suivante :

Coordinateur général de l'exercice		
Rôle : supervision générale des sections, lien avec l'administration de l'école, pilotage de l'exercice dans sa globalité sur l'ensemble de l'année		
Sections	Groupes	Problématiques traitées
Section 1 – Stratégies agricoles mondiales Coordinateur de section Rôle : préparation et cadrage des sujets, gestion opérationnelle des groupes pendant la semaine d'exercice	Russie	Comment la Russie est-elle devenue une grande puissance agricole en une décennie ?
	Etats-unis	Comment les Etats-Unis se maintiennent-ils en tant que première puissance agricole mondiale ?
	Chine	Quelles stratégies agricoles et commerciales de la Chine pour sécuriser ses approvisionnements alimentaires ?
	Afrique	Comment la gestion de l'eau dans le bassin du Nil peut-elle être source d'instabilités ou d'opportunités dans cette région d'Afrique ?
	Inde	Quelles sont les grandes caractéristiques et les défis de l'agriculture indienne ?
	Asie Pacifique	Quels sont les défis et les contraintes agricoles en Asie Pacifique (Indonésie, Malaisie & Philippines) ?
	Brésil	Le Brésil peut-il devenir durablement une grande puissance agricole ?
	Pays Bas	Comment les pays bas sont-ils devenus un premier pays exportateurs agricole de l'UE et le deuxième mondial ?

Section 2 - Innovations et technologies dans le monde agricole	OGM	Quels sont les paradoxes et les failles dans la stratégie européenne sur les OGM et les NGT ?
	Semences	La France peut-elle se servir des semences comme un levier de puissance au niveau international ?
	Technologies agricoles	Quel est le niveau de dépendance stratégique français aux technologies agricoles ?
	Data	La dépendance stratégique française : Qu'est-il en train de se passer avec la gestion des données agricoles ?
	Émissions de GES	L'agriculture française est-elle compatible avec une stratégie européenne de neutralité carbone d'ici 2050 ?
	Pesticides	Comment l'instrumentalisation des conflits liés aux pesticides déstabilise-t-elle l'agriculture française ?
Section 3 - Souveraineté des systèmes agricoles	Insectes	L'élevage des insectes est-il un levier pour atteindre une souveraineté alimentaire française ?
	Pisciculture	Quelle est la place et les perspectives de développement agricole de la France dans la filière piscicole ?
	Bovin	Dans quelle mesure la filière bovine charolaise et la production de lait peuvent-elles répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire français et quelle est leur perspective d'évolution dans une agriculture décarbonée ?
	Porc	Comment développer la filière porcine à long terme sans tomber dans les travers de la filière avicole ?
	Pomme	Comment la France peut-elle rester une grande puissance productrice de pomme ?
	Tomate	La France peut-elle redresser sa filière de la tomate avec de fortes exigences environnementales et un modèle de production standardisé ? Si oui, comment ?
Section 4 - Stratégies offensives dans les filières agricoles	Vins et Spiritueux	Dans quelle mesure la filière Cognac est-elle un outil de rayonnement français ? Quelles sont les principales vulnérabilités de la filière ?
	Céréales	La France peut-elle être (encore) une puissance céréalière mondiale ?
	Pommes de terre - Betteraves sucrières	Quelles leçons tirer de la filière Betteraves sucrière pour ne pas les réitérer sur la filière Pommes de terres ?
	Huile de Palme et Soja	Quelle est la stratégie de guerre cognitive entre le soja et l'huile de palme ?
	Tournesol et Colza	Quelles sont les conséquences du conflit en Ukraine sur notre souveraineté oléique ?
	Recherche agronomique	Quelles sont les dynamiques de la Guerre économique dans la recherche agronomique - appliquées aux ferments de précision ?
	Sylviculture	Les forêts françaises présentent-elles un potentiel stratégique pour la France ? Si oui, comment l'exploiter ?
Section 5 - Populations et guerres d'information dans le monde agricole	Conflits d'usages	Comment l'instrumentalisation des conflits relatifs à l'usage des sols / espaces déstabilise-t-elle l'agriculture française ?
	Circuits courts	Quelle est la place de l'agriculture dans les circuits courts et l'économie locale ? Quelles sont ses perspectives d'évolution ?
	Propriété du foncier	Comment se structure le foncier agricole et des outils de production ? Quels sont les enjeux qui y sont liés ?
	Renouvellement des populations agricoles	Quels sont les enjeux stratégiques liés au renouvellement de la population agricole française ?

	SIQO	Les labels sont-ils réellement un levier économique et d'influence pour l'agriculture française ?
	Gestion de l'eau	Comment l'instrumentalisation des conflits relatifs à la gestion de l'eau déstabilise-t-elle l'agriculture française ?
Section 6 - Politiques et guerres commerciales agricoles	Les mesures miroirs	Quels sont les leviers d'action pour la France dans le domaine normatif européen et mondial ? Lesquelles sont utilisables dans une politique offensive de la France ?
	Chaîne de valeurs dans l'alimentation	Pourquoi les chaînes de valeurs agricoles sont-elles extrêmement clivées en France ? (Comment pourrait-on réunir les acteurs pour défendre les intérêts français ?)
	Les engrais	Dépendance de l'agriculture aux engrais phosphatés : comment l'intelligence économique peut-elle aider la France à sécuriser ses approvisionnements ?
	ALE	Dans quelle mesure l'agriculture française est-elle une variable d'ajustement des traités de libre-échange européens ?
	Stratégie de lobbying	Quelles recommandations dans une stratégie de lobbying feriez-vous pour la filière avicole ?
	Les marchés financiers agricoles	Quel rôle les marchés financiers occupent-ils dans le monde agricole ?

Les thématiques des sections ont été choisies en prenant en compte les grilles de lecture traditionnelles de l'intelligence économique et en les retravaillant pour les adapter aux spécificités du monde agricole. De fait, les six sections constituent en elles-mêmes une grille de lecture des enjeux auxquels fait face le monde agricole sous un regard d'intelligence économique.

Enfin, les sujets en eux-mêmes doivent constituer une grille de lecture d'une filière, d'un secteur ou d'une dynamique à l'œuvre dans le monde agricole. Les sujets ont été sélectionnés en fonction de la pertinence qu'ils apportent et de leur cohérence globale par rapport aux autres sujets.

Les sujets retenus ont fait l'objet de recherches préparatoires beaucoup plus approfondies pour les orienter de manière à ce que les groupes soient les plus efficaces possibles dans la compréhension du sujet et dans la construction de la grille de lecture associée à ce sujet. Une fiche de cadrage a été construite pour chacun de sujets, et elle comprenait les éléments suivants :

- Le nom du sujet
- Un paragraphe d'introduction
- La problématique
- Les objectifs du sujet
- Les questions à se poser pour prendre en main de sujet
- Les rendus demandés
- Quelques sources utiles pour démarrer les recherches

L'objectif de ces fiches de cadrage était double. Il était nécessaire de vérifier initialement qu'aucun sujet ne se chevauchait avec un autre ou n'était pas pertinent.. Avec une telle fiche de cadrage, tout risque de doublon ou de hors sujet était très fortement réduit. Ensuite, il s'agissait d'accompagner les groupes pour monter très rapidement en compétence sur les sujets et maximiser l'efficacité de leur travail pendant la semaine.

En apparence, les sujets étaient cadrés, mais dans les faits, de la souplesse était donnée à chacun des groupes. Cela avait deux objectifs : donner la possibilité aux groupes de travailler sur un cas du monde agricole spécifique. Par exemple, pour les sujets comme celui de la viande autres que le bovin, les élèves avaient la possibilité de se concentrer sur la filière avicole, porcine, ovine, caprine, etc. Le second enjeu était de permettre aux groupes d'identifier des aspects qui pourraient avoir été négligés lors de la phase de préparation. La profondeur de compréhension varie entre un étudiant ayant étudié le sujet pendant plusieurs jours et un autre l'ayant exploré en quelques heures. C'était donc important de garder cette souplesse pour permettre aux groupes de faire évoluer le cadrage des sujets en fonction des éléments de compréhension et d'analyse qu'ils ont identifiés pendant l'exercice.

Ensuite chaque sujet avait des rendus différents en fonction de la nature et de la difficulté du sujet. Les sujets retenus ont été classés de trois façons en fonction de leur nature : les sujets analytiques (pour les filières notamment), les cas d'études (pour les études très précises sur une particularité du monde agricole) et des sujets déminages pour des sujets qui revêtent une réelle complexité de compréhension et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'étude de manière générale dans la passée.

Les rendus demandés ont donc été adaptés à chacun des sujets. Mais ces rendus ont aussi été pensés pour maximiser l'efficacité du travail des étudiants pendant la semaine et la valorisation finale de l'exercice.

Il y avait donc deux principaux types de rendus :

- Des rendus de types outils afin de permettre aux étudiants de comprendre une filière ou un aspect du monde agricole, d'en saisir les tenants et aboutissants, et de faciliter l'identification des enjeux et l'analyse de ces enjeux (matrices, swot, cartographies...)
- Des rendus formels afin d'être réutilisés et de valoriser le travail des étudiants (rapports, fiches de synthèses, articles, position papers...)

Ainsi, au total, les étudiants ont établi en huit jours de travail

- 19 rapports
- 170 fiches de synthèses
- 70 infographies
- 20 cartographies
- Plusieurs centaines de matrices d'analyse

Les moyens mis à disposition lors de cet exercice ne permettent pas de déployer de très grosses capacités opérationnelles. Le travail doit principalement être fait en s'appuyant sur de la recherche de sources ouvertes et en un temps imparti. De fait, les sujets trop complexes à traiter

se sont vus écartés. De la même façon, les sujets ne présentant pas forcément d'intérêt dans le cadre d'une démarche d'intelligence économique ont aussi été écartés. Parmi la large sélection initiale de sujets, seuls trente-neuf ont été choisis finalement.

Par conséquent, ce livre blanc ne peut se revendiquer comme un état des lieux exhaustif du monde agricole. Cependant il propose des clés de compréhension du secteur agricole à travers des exemples concrets. L'EGE s'attache à la qualité des analyses plutôt qu'à leur quantité.

Déroulement opérationnel de la semaine d'exercice

L'exercice s'est déroulé du vendredi 15 décembre 2023 au vendredi 17 décembre 2023. Les étudiants ont travaillé dans les locaux de l'EGE, sauf le week-end où ils ont eu la possibilité de télétravailler pour ceux qui le souhaitaient.

La réunion de lancement de l'exercice a été faite par le Directeur de l'EGE, Christian Harbulot. Les groupes ont ensuite pris connaissance des sujets. Les coordinateurs de section, qui avaient travaillé en amont les sujets, ont accompagné les groupes dans la prise en main des sujets et dans les premières phases de recherche. Au fur et à mesure du temps, les groupes sont devenus de plus en plus experts de leur sujet d'étude, et donc forcément de plus en plus autonomes.

Deux réunions quotidiennes étaient organisées entre les coordinateurs de section et le coordinateur général afin de s'assurer que tout fonctionne correctement, qu'aucun groupe ne soit en difficultés face au sujet, ou encore gérer les problèmes logistiques. Ces réunions étaient essentielles pour mettre en relation certains groupes sur des sujets particuliers et éviter que deux groupes ne fassent la même chose. À titre d'exemple, le groupe qui travaillait sur la filière tomates (section 2) a eu besoin de rencontrer le groupe qui travaillait sur les Pays-Bas et qui étudiait plus spécifiquement la production de tomates sous-serres.

À partir du troisième jour, les groupes avaient aussi la possibilité de rendre par anticipation certains de leurs travaux afin de demander un avis aux coordinateurs de section ou au coordinateur général. Tous les travaux qui étaient remis en fin de journée étaient rendus au groupe le lendemain matin avec des pistes d'améliorations, et des idées de sujets à approfondir. Ces aller-retours, engageant un travail très conséquent de l'équipe coordinatrice, ont permis à certains travaux d'être repris trois à quatre fois avant le rendu final. Cette dynamique a incontestablement permis d'augmenter la qualité du rendu des travaux.

Consultation de personnes issues ou en lien avec le monde agricole

La source d'informations principale des groupes d'étudiants était la recherche en source ouverte (OSINT : internet, journaux, livres, revues...). Mais les groupes étaient aussi amenés à collecter des informations auprès d'acteurs du monde agricole. Certains groupes ont donc pris contact avec des interprofessions, des entreprises ou des acteurs du monde agricole pour les interroger sur leur perception des enjeux du secteur et savoir s'ils avaient des éléments de réponses à apporter face à certains de ces enjeux.

En plus de cette démarche proactive des étudiants, deux conférences ont été données durant la semaine pour ouvrir les étudiants à une compréhension plus large du monde agricole, tout en mettant l'accent sur l'aspect systémique de l'agriculture.

Création d'une grille de lecture

L'ensemble des travaux réalisés par les étudiants ont fait l'objet d'une correction par des anciens de l'EGE qui travaillent dans le monde agricole. La correction a permis d'avoir une vision globale, tant de la qualité de rendus que de la cohérence entre les rendus.

Bien que six sections aient été initialement créées, la correction des rendus laisse transparaître quatre axes d'approche du monde agricole par le prisme d'une lecture en intelligence économique :

- Des outils ou des méthodes d'intelligence économique sont perceptibles dans plusieurs filières agricoles
- Des dynamiques de déstabilisation de l'agriculture existent à différentes échelles : nationale, européenne et mondiale
- Les chaînes de valeur font l'objet de nombreuses vulnérabilités qu'il convient d'identifier pour réduire les risques
- L'agriculture va faire face à des crises structurelles dans les prochaines années et doit les anticiper pour aborder les ondes de choc

Ces quatre axes identifiés constituent la structure du présent livre blanc.

B. Bibliographie

Les sources utilisées pour la constitution des différents travaux et de ce présent livre blanc sont disponibles ici :

- [10 – Russie-Bibliographie](#)
- [12 – Chine-Bibliographie](#)
- [13 – Afrique-Bibliographie](#)
- [15 – Asie_Pacifique-Bibliographie](#)
- [16 – Brésil-Bibliographie](#)
- [17 – Pays_Bas-Bibliographie](#)
- [20 – Insectes_bibliographie](#)
- [21 – pisciculture-Bibliographie](#)
- [23 – Elevage_porcin-Bibliographie](#)
- [22 – Bovin-Lait-Viande-Bibliographie](#)
- [24 – Pomme_Bibliographie](#)
- [25 – Filière_Tomate-Bibliographie](#)
- [30 – Technologies_Génomiques – Bibliographie](#)

- [31 – Semences-Bibliographie](#)
- [32 – Dépendance stratégique aux technologies-Bibliographie](#)
- [34 – Emissions de GES dans l'agriculture-Bibliographie](#)
- [35 – Pesticides-Bibliographie](#)
- [40 – Lawfare-Bibliographie](#)
- [41 – Chaines de valeur agricoles – Bibliographie](#)
- [42 – Engrais-Bibliographie](#)
- [43 – Accords-de-libre-echange-Bibliographie](#)
- [44 – Stratégie de lobbying-Bibliographie](#)
- [46 – Sylviculture-Bibliographie](#)
- [50 – Conflit_usage-Bibliographie](#)
- [51 – Circuits courts et économie locale-Bibliographie](#)
- [52 – Propriété foncière-Bibliographie](#)
- [53 – Renouveau agriculteurs- Bibliographie](#)
- [54 – SIQO_Bibliographie](#)
- [55 – Gestion eau-Bibliographie](#)
- [60 – Vins & Spiritueux-Bibliographie](#)
- [61 – céréales-bibliographie](#)
- [62 – Pomme de terre Betterave-Bibliographie](#)
- [63 – Soja Huile de palme – Bibliographie](#)
- [64 – tournesol et colza – Bibliographie](#)
- [65 – Recherche Agronomique-Bibliographie](#)